

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
**Tebboune reçoit
les ministres
égyptien
et tunisien
des Affaires
étrangères**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Lundi 26 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6882 - 23^e année

P 3

**POUR SON DOUBLE SACRE AUX
MONDIAUX DE GYMNASTIQUE**



Le Président félicite Kaylia Nemour

P 24

**EN PRÉSENCE DE HAUTS CADRES
DE L'ÉTAT**

Ali Haroun inhumé au cimetière d'El-Alia

P 24

**LE MÉCANISME TRIPARTITE
S'EST RÉUNI À ALGER**

Mettre fin aux divisions entre frères libyens

P 2

**CHRISTOPHER ROSS
ET ABDELAZIZ RAHABI :**

« Aucun règlement juste et viable sans le consentement du peuple sahraoui »

P 6

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

Trois favoris intouchables

P 21

LE PARLEMENT A DONNÉ LE QUITUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE **L'Algérie va déployer des soldats au Niger**

La décision souveraine et constitutionnelle, historique par ailleurs, d'envoyer des soldats de l'Armée nationale populaire au Niger ne répond pas seulement aux besoins en stabilité et en sécurité, mais il est également question de sécuriser les installations stratégiques implantées chez le voisin du sud. Selon des sources concordantes, les forces de l'ANP devraient être stationnées dans la base de Madama, près de la frontière libyenne.

LIRE EN PAGE 3



Ph: DR

SAÏD CHENGRIHA, HIER À BENI-MESSOUS :

« Pour un front médiatique contre les guerres hybrides »

P 3



L'ÉDITO

C'est un séminaire (dont nous verrons plus loin les détails) qui a toute sa place dans un contexte de guerre qui ne dit pas son nom dans la région du Sahel. Une région qui borde nos frontières Sud avec trois pays (Niger, Mali et Mauritanie) sur une longueur totale de près de 3000 km. Ce qui n'est pas rien. L'Algérie ne peut plus se cantonner au rôle d'avant la constitution de 2020. Aujourd'hui l'Algérie, tout en s'interdisant « de recourir à la guerre pour porter atteinte à la souveraineté et à la liberté des autres peuples, peut, dans le cadre du respect des principes et objectifs des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la Ligue des États Arabes, participer au maintien de la paix » (article 31 et suivants de la constitution). Cependant, cette même constitution dans son article 91alinéa 2 stipule que le président de la république « décide de l'envoi des unités de l'Armée Nationale Populaire à l'étranger après approbation à la majorité des deux tiers (2/3) de chaque chambre du Parlement ». En d'autres termes, l'Algérie s'engage à n'agresser personne mais ne restera pas les bras croisés si à ses portes il

Journalistes et soldats de la République !

y a le « feu ». Plus en détails, depuis la dernière agression armée dont a été victime le Niger le 29 août dernier, l'Algérie lui est venue en aide. Par la suite, les deux pays ont signé un accord militaire de défense. Car et comme l'a souvent répété le président Tebboune « ce qui touche nos voisins, nous touche directement ». De plus, l'Algérie vient d'investir au Niger. Donc des intérêts supplémentaires à défendre. Parallèlement au dispositif militaire classique, il y a en effet cette guerre hybride à laquelle nous faisons face depuis un certain temps. Ce qui nous ramène au séminaire que nous évoquons au début du texte. En effet, hier s'est ouvert un séminaire national organisé par le

ministère de la défense nationale, sous le thème « Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari ». Le ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, Chef d'Etat-major de l'armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha qui a présidé l'ouverture des travaux a été clair. Après avoir rappelé que « la guerre hybride, avec ses différentes dimensions et ses outils, constitue une source de menaces croissantes » pour notre pays. Il a indiqué que face à toutes les tentatives des auteurs de cette guerre hybride contre l'Algérie « les responsables des médias (doivent) faire preuve d'avantage de vigilance et œuvrer à renforcer la stratégie médiatique nationale, à travers, notamment, la mise en place de mécanismes opérationnels capables de déconstruire la désinformation tendancieuse, et d'élaborer un récit national solide et objectif ». Le message est clair : lorsque le pays est menacé, la corporation des journalistes se mobilise, derrière son armée, avec les armes qui lui sont propres, pour « neutraliser » les « scuds 2.0 » tirés par nos ennemis. Il nous faut riposter avec les mêmes armes que ceux des attaquants. Message reçu 5/5 !

Zouhir Mebarki

LE MÉCANISME TRIPARTITE ALGÉRIE – TUNISIE – ÉGYPTES SE RÉUNIT À ALGER

Mettre fin aux divisions entre frères libyens

La réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye s'est tenue hier à Alger, avec la participation du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti et du ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Égyptiens de l'étranger, Badr Abdelatty.



Le communiqué du ministère qui donne l'information précise que cette réunion tripartite s'inscrit dans le cadre des "efforts soutenus et des démarches constantes déployés par les trois pays dans le but de renforcer la coordination et la concertation entre eux afin de contribuer à la recherche d'une solution politique inter-libyenne, consensuelle et inclusive, basée sur le dialogue entre les différentes parties libyennes et devant aboutir à l'organisation d'élections parlementaires et présidentielles libres et régulières, à l'issue desquelles seront mises en place des institutions unifiées et fortes à même de répondre aux aspirations du peuple libyen frère à la sécurité et à la stabilité". La même source indique que la réunion sera l'occasion de "passer en revue les derniers développements en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire et d'échanger les vues sur les moyens de contribuer à faire avancer le processus de règlement politique sous l'égide des Nations unies, de manière à mettre fin à la division entre frères libyens et à préserver l'unité et la souve-

raineté de leur pays". On sait que l'Algérie, par la voix du président Abdelmadjid Tebboune, n'a pas manqué une occasion de réaffirmer sa solidarité avec le peuple libyen pour que son pays renoue avec la stabilité et pour que ses richesses reviennent aux Libyens. Le président Tebboune a réitéré maintes fois la position de l'Algérie concernant la situation en Libye. En février dernier, lors de sa rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux, à une question sur la Libye, le président de la République a assuré que "tout ce qui touche ce pays touche aussi l'Algérie", insistant sur la nécessité de "permettre aux Libyens de décider de l'avenir de leur pays et de choisir leurs représentants". Au début de cette année, à l'occasion de la tenue à Tunis d'une session du Mécanisme tripartite des pays voisins, Ahmed Attaf avait expliqué l'importance de ce Mécanisme qu'il a lié à la sécurité et à la stabilité du voisinage des trois pays (Algérie, Tunisie et Égypte), voisins de la Libye, et de leur espace d'appartenance commune et directe. Il s'agit pour ces trois pays d'affirmer d'une seule et même voix l'impératif de mettre fin à la crise libyenne qui n'a que trop duré,

avait-il insisté. Ahmed Attaf avait défini l'objectif -« le seul », avait-il précisé- des trois pays qui est « d'apporter un soutien à nos frères libyens, de les aider à surmonter leur crise, à resserrer leurs rangs et à unifier leur parole, afin de parvenir au règlement politique escompté ». Ahmed Attaf avait fait observer que les « trois pays sont les plus exposés aux répercussions et complexités de la crise libyenne », et « sont les plus proches de la réalité de la crise libyenne et de ses différentes parties ».

Il avait ajouté que les trois pays « sont les plus fervents et les plus sincères dans leur volonté de mettre fin à la crise libyenne et de préserver la souveraineté de la Libye et l'unité de ses terres, de son peuple et de ses institutions". Pour l'Algérie, il s'agit « d'œuvrer à permettre aux Libyens de s'approprier la solution politique à la crise libyenne, et de participer à la mise de cette solution à l'abri des ingérences, des tiraillements et des polarisations qui compliquent, voire empêchent l'aboutissement rapide à un accord sur la solution escomptée à la crise libyenne ».

M'hamed Rebah

JUSTICE

200 magistrates réunies pour promouvoir leur parcours professionnel

Deux cents magistrates, entre juges expérimentés, jeunes magistrates et élèves magistrates, prennent part à un atelier de sensibilisation organisé dimanche dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de la Justice et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), visant à soutenir le parcours professionnel des femmes magistrates. Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Hamadou, a indiqué que cette rencontre constitue un espace de dialogue constructif entre les différentes générations de magistrates. Elle offre également l'occasion de partager

les expériences, les expertises et les bonnes pratiques, ainsi que d'échanger sur les défis auxquels les femmes sont confrontées dans l'exercice de leurs fonctions judiciaires. Cette initiative vise notamment à renforcer leurs compétences, à améliorer leurs performances professionnelles et à contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'appareil judiciaire. Le responsable a également souligné que cette démarche met en lumière les efforts déployés par l'État algérien pour promouvoir la place de la femme dans les différents domaines, en valorisant ses qualifications et ses compétences, tout en l'accompagnant dans le développement de sa carrière et dans la

prise en charge des défis professionnels auxquels elle peut être confrontée. Dans cette optique, le ministère de la Justice poursuit l'organisation de cycles de formation, en Algérie et à l'étranger, portant sur des thématiques variées et adaptées aux mutations technologiques et sociales du monde contemporain. Ces formations visent à actualiser les connaissances des magistrates et à renforcer leurs capacités afin de leur permettre de répondre efficacement aux exigences de la fonction judiciaire. Cet atelier s'inscrit également dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Justice et le PNUD, notamment à travers une initiative relative à l'obtention du Sceau de l'égalité

entre les femmes et les hommes. Ce dispositif vise à consolider la culture de l'égalité et à intégrer ses principes dans les pratiques professionnelles, tout en renforçant les mécanismes de suivi et d'évaluation de sa mise en œuvre. À cet effet, une commission a été constituée au sein du ministère de la Justice. Composée de représentants de différents services, elle travaille en coordination avec une experte internationale dans le cadre du programme de coopération avec le PNUD, en vue d'obtenir cette certification conformément aux normes établies en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

M.Seghilani

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Le MPT lance une campagne de sensibilisation

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé, hier, une campagne de sensibilisation consacrée à la prévention des escroqueries et des fraudes en ligne, en collaboration avec plusieurs partenaires, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Cette campagne, qui se poursuit jusqu'au 30 octobre, vise à renforcer la vigilance des citoyens face aux risques liés à la cybercriminalité et à les sensibiliser à l'importance d'adopter les bons réflexes lors de leurs activités sur Internet. Dans un message de sensibilisation diffusé dans le cadre de cette initiative, le ministère met en garde contre le partage d'informations personnelles en ligne et recommande aux internautes de ne pas cliquer sur des liens suspects les invitant à communiquer leurs données personnelles. À ce titre, il rappelle que les services postaux et les banques ne demandent jamais aux citoyens de transmettre leurs informations personnelles par SMS. Il appelle ainsi les internautes à faire preuve de prudence et à réfléchir avant de cliquer sur des liens douteux, souvent utilisés dans les tentatives d'hameçonnage (phishing). Le ministère recommande également de vérifier attentivement l'adresse de l'expéditeur, de repérer les éventuelles erreurs linguistiques dans les messages reçus, de ne pas ouvrir les liens suspects et de ne jamais saisir de données personnelles sur des sites non officiels. Pour prévenir les risques de fraude en ligne, le ministère insiste sur l'importance de renforcer la protection des comptes personnels.

Il préconise notamment de mettre régulièrement à jour les logiciels de sécurité, d'utiliser des mots de passe robustes et d'activer l'authentification à deux facteurs. Il conseille, en outre, de contacter directement les institutions concernées à travers leurs numéros officiels afin de vérifier l'authenticité des demandes reçues.

À travers cette campagne, le ministère entend promouvoir une culture de la vigilance numérique auprès des citoyens, en les incitant à protéger leurs données personnelles et à redoubler de prudence face aux techniques d'escroquerie utilisées sur Internet.

M.S.

ÉLECTIONS LOCALES

Les encadrants de l'ANIE en formation

En prévision des élections locales du 28 novembre, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saâd Arous, a présidé une rencontre nationale de formation consacrée à l'encadrement des bureaux et centres de vote, a indiqué un communiqué de l'instance. Organisée par visioconférence, cette rencontre a réuni les coordinateurs de wilaya et de commune ainsi que des ingénieurs d'État en informatique, dans le cadre des préparatifs organisationnels et techniques du scrutin. La formation vise à améliorer les performances des encadrants et à garantir le bon déroulement du processus électoral, dans le respect des principes d'intégrité, de transparence et de neutralité. Arous a notamment insisté sur le choix des présidents des bureaux de vote, de leurs adjoints et des secrétaires, sur la base de critères de compétence, d'intégrité et de probité, ainsi que sur le strict respect des dispositions légales relatives aux incompatibilités et aux liens de parenté avec les candidats.

L.Zeggane

LE PARLEMENT NATIONAL A DONNÉ LE QUITUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Algérie va déployer des soldats au Niger

La décision souveraine et constitutionnelle, historique par ailleurs, d'envoyer des soldats de l'Armée nationale populaire au Niger ne répond pas seulement aux besoins en stabilité et en sécurité, mais il est également question de sécuriser les installations stratégiques implantées chez le voisin du sud.



Le Parlement national (Conseil de la nation et Assemblée populaire nationale) a donné quitus, hier, au président de la République, après la Constitution qui lui confère cette prérogative, pour qu'il envoie des détachements de l'Armée nationale populaire au Niger.

Selon un communiqué du Conseil de la nation, qui a fait état d'une séance plénière à huis clos sous la présidence d'Azouz Nasri, président du Conseil, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en sa qualité de représentant du président de la République, a présenté un exposé sur l'objet de la saisine datée du 22 octobre 2026. Elle concerne l'envoi de détachements militaires en République du Niger. Cette réunion s'est tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadja Djilali, et d'officiers supérieurs de l'ANP. Les membres du Conseil ont écouté les interventions des présidents des groupes parlementaires et/ou de leurs représen-

tants, ainsi que du délégué des membres non affiliés à un groupe parlementaire. Selon le communiqué du Conseil, ces derniers ont exprimé leur totale confiance en la sagesse du président de la République, soulignant les motifs et les raisons ayant nécessité l'activation de l'article 91 de la Constitution, ainsi que les objectifs visés par la décision, fondés sur « la protection des intérêts énergétiques et la mise en œuvre des dispositions de la convention bilatérale signée entre les deux pays frères et voisins ». Le Conseil avait adopté à l'unanimité la saisine du président de la République, avec 148 voix pour sur 148 voix, réparties entre 131 membres présents et 17 procurations, conformément aux dispositions de l'article 91, alinéa 2, de la Constitution.

Pour leur part, les députés de l'APN ont approuvé, hier, à la majorité absolue des membres présents, la saisine adressée par le président Abdelmadjid Tebboune, concernant l'envoi de détachements de l'ANP hors du territoire national, notamment au Niger. Cette

séance plénière à huis clos a été présidée par Khalida Boufedèche, présidente de l'Assemblée, conformément aux dispositions de l'article 136, paragraphe 3, de la Constitution, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadja Djilali. Selon un communiqué de l'Assemblée, Ahmed Attaf, en sa qualité de représentant du président de la République, a présenté un exposé sur l'objet de la saisine du chef de l'État. L'Assemblée a écouté les interventions des chefs des groupes parlementaires, qui ont exprimé, comme leurs collègues du Conseil, leur entière confiance en la sagesse du président de la République, soulignant les motivations et les raisons ayant nécessité l'activation de l'article 91 de la Constitution, ainsi que les objectifs visés par cette décision, fondés sur la protection des intérêts énergétiques et la mise en œuvre des clauses de l'accord bilatéral signé entre les deux pays frères et voisins.

DESTINATION BASE DE MADAMA

Selon le diplomate et

ancien ambassadeur Amar Belani, la base stratégique de Madama sera la destination des soldats déployés par l'Algérie au Niger. « Cet engagement serait pris en réponse à une demande souveraine des autorités nigériennes et dans le cadre d'un accord de coopération de sécurité bilatérale », a analysé Belani, pour qui les forces algériennes devraient être stationnées à la base militaire de Madama, située dans le nord du Niger et près de la frontière avec la Libye. Il s'agit, rappelle le diplomate, d'un ancien poste militaire français développé dans le cadre de l'opération Barkhane, soulignant que le site militaire occupe une position stratégique pour la surveillance de la région du Sahel et des routes transfrontalières. Située à environ 263 km à vol d'oiseau d'Al-Wigh, dans le Fezzan libyen, la base de Madama est, selon Belani, un site militaire associé aux forces de Khalifa Haftar et servant de point d'appui dans le sud-ouest de la Libye ».

Farid Guellil

AGRESSE A PARIS, LE JOURNALISTE ALGERIEN BADIS KHENISSA REFUSE DE CEDER AUX PROVOCATIONS :

« Mon engagement pour mon pays est inébranlable »

Correspondant de la chaîne internationale AL24 News, politologue et expert en relations internationales, Badis Khenissa a été victime d'une lâche agression à Paris, capitale française. Selon un communiqué diffusé sur sa page facebook, le journaliste algérien cet acte odieux ne restera pas sans réponse. Nous reproduisons son message in extenso ci-après. « J'ai été victime d'une agression physique en France, un acte aussi lâche qu'odieux, dont je mesure pleinement la gravité et la dangerosité. Par dignité et par sens des responsabilités, je ne souhaite pas m'étendre sur les circonstances. Cette retenue ne saurait toutefois être interprétée comme une quelconque indulgence face à des agissements aussi graves qu'inacceptables ! Les démarches qui s'imposent seront engagées avec toute la détermination et la rigueur que commande la gravité des faits. Car la violence ne saurait être banalisée, l'intimidation tolérée, ni l'impunité érigée en fatalité ! Je tiens à rassurer celles et ceux qui me témoignent leur affection et leur soutien. Je demeure debout, serein et plus que jamais fidèle à mes valeurs, à mes principes et à mes convictions. Mon engagement pour mon pays, l'Algérie, demeure intact, indéfectible et inébranlable. Il puise sa force dans un attachement profond à ma patrie, dans le sens du devoir et dans cette conviction que servir son pays est un engagement qui transcende les épreuves et ne saurait céder devant l'intimidation. La violence est le refuge de ceux qui ont renoncé à la force des arguments. Elle peut meurtrir les corps, jamais légitimer les causes. Ma réponse restera celle de la dignité, du droit et de la détermination. La dignité commande la retenue, non la résignation. La gravité des faits appelle une réponse à la hauteur, dans le respect du droit et avec une résilience sans faille. Fidèle à mes principes ! Fidèle à mes engagements ! Fidèle à l'Algérie ! »

AL24 NEWS CONDAMNE FERMEMENT

La direction de la chaîne internationale AL24 News a condamné avec la plus grande fermeté l'agression dont a été victime son journaliste Badis Khenissa, affirmant son entière solidarité avec la victime, tout affirmant, dans un communiqué, lui apporter tout le soutien et l'assistance juridique nécessaires. La chaîne a souligné que de tels actes lâches ne feront que renforcer la détermination et la constance de son équipe, et ne diminueront en rien sa volonté de poursuivre sa mission médiatique et de défendre avec intégrité les intérêts supérieurs de l'Algérie. Le communiqué conclut : « La direction de la chaîne Algérie internationale condamne avec la plus grande fermeté l'agression subie par notre journaliste Badis Khenissa, samedi à Paris, nous fournirons tout le soutien juridique nécessaire à notre collègue. De tels actes lâches n'affecteront pas notre engagement à défendre les intérêts supérieurs de l'Algérie ».

F.G.

SAÏD CHENGRIHA L'A AFFIRMÉ, HIER À BENI-MESSOUS :

« Pour un front médiatique contre les guerres hybrides »

Le général d'armée Saïd Chengriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a souligné l'importance du rôle des médias nationaux dans la construction d'une conscience collective et la lutte contre les risques des guerres hybrides. Dans son allocution prononcée hier au Cercle national de l'Armée à Beni-Messous, à l'ouverture des travaux d'un séminaire national, sous le thème « Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari », Chengriha a indiqué « la guerre

hybride, avec ses différentes dimensions et ses outils, constitue une source de menaces croissantes, en ce sens qu'elle exploite les énormes avancées des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des États et à la cohésion des sociétés ». Et d'ajouter dans ce contexte : « les instances de socialisation, en particulier les médias, jouent un rôle national important dans la construction d'une conscience collective, axée sur la prévention des risques liés à ce type de guerres, la consolidation des constantes nationales et la valorisation des

composantes symboliques et morales qui assurent la résilience des pays ». À ce sujet, le général d'armée a souligné que les responsables des médias sont appelés à faire preuve davantage de vigilance et à œuvrer à renforcer la stratégie médiatique nationale, à travers, notamment, la mise en place de mécanismes opérationnels capables de déconstruire la désinformation tendancieuse, et d'élaborer un récit national solide et objectif. « À l'instar de nombreux pays, l'Algérie se trouve exposée à ce type de guerre, qui se déclare sous la forme de campagnes de désin-

formation, d'intox, de déformation des faits et des événements, d'attaques cybernétiques, et même de campagnes subversives. En effet, les ennemis de l'Algérie, leurs porte-voix médiatiques et les subversifs vendus tentent d'ébranler et de remettre en cause les réalisations majeures accomplies dans le cadre du projet de renouveau prometteur de notre pays, mis en œuvre sous la conduite éclairée de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. », a-t-il ajouté. À cet égard, conclut le ministre délégué

auprès du MDN, « nous avons toujours souligné, au sein de l'Armée nationale populaire, qu'il était impératif de faire preuve d'une vigilance permanente, de saisir les enjeux de ces guerres et de prendre conscience de leur impact sur le cours des événements. Nous avons également insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive et préventive, qui nous a permis de déjouer de nombreux plans hostiles visant à détruire l'unité et la cohésion de notre société et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays ».

Sarah O.

35 MILLIARDS DA EN CRÉDITS DE PAIEMENT PRÉVUS EN 2027 POUR LA PRISE EN CHARGE DE CETTE CATÉGORIE

Les personnes en situation de handicap au cœur de la solidarité

Présentant hier le projet de budget sectoriel devant la commission des finances et du budget de l'APN, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a fait état de crédits d'engagement proposés de 270 milliards de dinars pour 2027, contre 255 milliards de dinars durant l'année en cours.



Ph : DR

Le budget s'articule autour de quatre programmes principaux : les personnes aux besoins spécifiques, la famille et les questions liées à la femme, le développement social et l'action humanitaire, ainsi que l'administration générale. Le projet de budget prévoit une enveloppe de 35 milliards de dinars en crédits de paiement pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques en 2027, contre 32 milliards de dinars en 2026, soit une hausse de 9 %. Une enveloppe de 1,5 milliard de dinars sera également consacrée à l'acquisition d'équipements et d'aides techniques et pédagogiques desti-

nés à cette catégorie, en progression de 36,36 % par rapport à l'année en cours. Parmi les mesures annoncées figure le lancement, en 2027, de l'enquête nationale sur le handicap en Algérie. Dotée d'une enveloppe de 140 millions de dinars, cette opération vise à constituer une base de données de référence pour soutenir l'élaboration des politiques publiques destinées aux personnes aux besoins spécifiques.

SEPT NOUVEAUX CENTRES POUR LES PERSONNES AUTISTES

En matière de prise en charge des enfants et des adolescents, le ministère supervise

un réseau de 277 établissements spécialisés d'éducation et d'enseignement, dont 30 annexes. Ces structures accueillent plus de 40 000 enfants et adolescents et disposent d'un encadrement d'environ 15 000 personnels pédagogiques. Après l'ouverture de quatre centres spécialisés dans la prise en charge des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en 2026, sept autres centres sont programmés pour 2027.

Une enveloppe de 620 millions de dinars est prévue pour couvrir leurs frais de fonctionnement. Le ministère prévoit également de poursuivre le développement de l'inclusion scolaire des enfants aux

besoins spécifiques. Quelque 11 000 élèves sont actuellement pris en charge dans 1 545 classes spéciales.

À ce dispositif s'ajoute l'ouverture de 200 nouvelles classes durant l'année scolaire en cours, en coordination avec le secteur de l'Éducation nationale. Le projet de budget 2027 prévoit, par ailleurs, 500 millions de dinars pour l'acquisition de bus de transport scolaire, ainsi que plus de 372 millions de dinars pour couvrir les dépenses liées à la gratuité du transport ou aux réductions tarifaires accordées aux titulaires de la carte de la personne aux besoins spécifiques et à leurs accompagnateurs.

Enfin, une enveloppe de 110 millions de dinars est destinée au fonctionnement des établissements d'aide par le travail, qui assurent la qualification des personnes aux besoins spécifiques âgées de plus de 18 ans et leur apportent un accompagnement pédagogique, social, médical et psychologique. Le projet prévoit également plus de 848 millions de dinars pour couvrir les réductions directes sur la location et l'acquisition de logements sociaux au profit des personnes présentant un taux d'invalidité de 100 %.

Ania N.

ALLOCATION CHÔMAGE

Les bénéficiaires exclus de la pension de réversion et du capital décès

Les bénéficiaires de l'allocation chômage ne peuvent prétendre à la pension de réversion ni au capital décès, car ils sont affiliés directement à la sécurité sociale et bénéficient, ainsi que leurs ayants droit, des prestations en nature de l'assurance maladie. C'est ce qu'a indiqué le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, en réponse à une question écrite du député de l'Assemblée populaire nationale, Bekhada Belalia, enregistrée sous le numéro 519 et datée du 11 octobre courant. Le ministre a expliqué que l'allocation chômage constitue un dispositif destiné à accompagner les primo-demandeurs d'emploi, à les encourager et à leur assurer une prise en charge durant leur période de recherche d'un travail. Ce programme est encadré par le décret exécutif n° 22-70 du 10 février 2022, qui fixe les modalités de bénéfice de l'allocation, son montant ainsi que les obligations auxquelles sont soumis ses bénéficiaires. Parmi les conditions d'éligibilité figure l'absence de tout revenu, quelle qu'en soit la nature, à l'exception de certains revenus expressément prévus par la réglementation. Pour justifier l'exclusion de la pension de réversion et du capital décès, Mohamed Hattab s'est référé au statut social des bénéficiaires de l'allocation chômage. Ceux-ci sont assurés sociaux à titre direct et bénéficient, avec leurs ayants droit, des prestations en nature de l'assurance maladie, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-70. La part de cotisation sociale prélevée sur l'allocation est prise en charge par l'État. Cette affiliation directe constitue, selon le ministre, un élément déterminant pour l'application des dispositions relatives aux ayants droit prévues par la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983

relative aux assurances sociales.

LES CATÉGORIES D'ENFANTS CONSIDÉRÉS COMME AYANTS DROIT

L'article 67 de cette loi définit les catégories d'enfants à charge pouvant être considérés comme ayants droit. Il s'agit notamment des enfants âgés de moins de 18 ans, ainsi que de ceux de moins de 25 ans liés par un contrat d'apprentissage leur procurant une rémunération inférieure à la moitié du salaire national minimum garanti. Sont également concernés les enfants de moins de 21 ans qui poursuivent leurs études. Lorsque des soins médicaux ont commencé avant l'âge de 21 ans, la condition d'âge n'est plus prise en compte jusqu'à la fin du traitement. La loi inclut aussi les filles à charge et les parentes collatérales à charge jusqu'au troisième degré,

quel que soit leur âge, ainsi que les enfants qui, en raison d'une infirmité ou d'une maladie chronique, sont dans l'impossibilité d'exercer une activité rémunérée. Sont également concernés les enfants remplissant les conditions d'âge requises, mais contraints d'interrompre leur apprentissage ou leurs études en raison de leur état de santé. Au regard de ces dispositions, le ministre estime que les bénéficiaires de l'allocation chômage, puisqu'ils sont eux-mêmes assurés sociaux à titre direct, ne peuvent être assimilés à la catégorie des ayants droit définie par l'article 67 de la loi n° 83-11. Cette distinction fonde la position du ministère quant à leur exclusion du bénéfice de la pension de réversion et du capital décès.

A. N.

TRANSPORTS

Contrôle dans les centres de formation des conducteurs

Les directions des Transports procèdent au contrôle des centres de formation pour les certificats d'aptitude professionnelle des conducteurs. Les directions des Transports à travers les wilayas du pays ont mené des opérations d'inspection et de contrôle des centres de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle des conducteurs de véhicules de transport de marchandises et de personnes, ainsi que des conducteurs de véhicules de transport routier de matières dangereuses, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Transports. Cette démarche intervient en application des instructions du

ministre des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures de contrôle et à garantir la sécurité en matière de transport terrestre.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la vérification de la conformité des centres aux programmes d'enseignement agréés ainsi qu'aux dispositions du cahier des charges régissant cette activité. L'objectif étant de garantir la qualité de la formation, d'améliorer les compétences des conducteurs et d'ancrer les conditions de sécurité dans le transport routier des personnes, des marchandises et des matières dangereuses.

L.Zeggane

LAIT INFANTILE POUR BÉBÉS ALLERGIQUES

L'UNPC appelle à sécuriser l'approvisionnement

Le manque de lait infantile destiné aux bébés souffrant d'allergies suscite des préoccupations quant à la prise en charge de leurs besoins nutritionnels. Le président de l'Union nationale de protection des consommateurs (UNPC), Mahfoud Harzli, estime que si cette pénurie venait à se confirmer et à perdurer, elle constituerait une véritable source d'inquiétude nécessitant une intervention urgente des autorités concernées. Il souligne que ces produits ne sont pas des denrées de consommation ordinaires, mais des aliments spécialisés directement liés à la santé des nourrissons et à leurs besoins nutritionnels essentiels. Leur remplacement par d'autres produits peut s'avérer difficile sans avis médical, certains enfants nécessitant des préparations spécifiques adaptées à leur état de santé. Il met ainsi en garde contre les risques liés à un changement de lait effectué de manière aléatoire.

UNE COORDINATION ENTRE LES SECTEURS DU COMMERCE ET DE LA SANTÉ

Face à cette situation, Mahfoud Harzli appelle à procéder à une évaluation précise de l'approvisionnement du marché national en ces produits, afin d'identifier les types de lait concernés et les causes des perturbations de leur disponibilité. Les investigations devraient notamment porter sur l'importation, la distribution et la gestion des stocks. Le président de l'Union plaide également pour une coordination entre les ministères du Commerce et de la Santé, en collaboration avec les pharmacies, les importateurs et les distributeurs, afin de garantir un approvisionnement régulier en ces laits spécialisés.

Tout en rappelant que la préservation du pouvoir d'achat des citoyens demeure une priorité, il insiste sur le fait que la santé des enfants et la satisfaction de leurs besoins nutritionnels fondamentaux constituent une priorité absolue qui ne saurait être reportée.

LES FAMILLES APPELÉES À SIGNALER LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Concernant les réclamations des familles touchées, Mahfoud Harzli précise que l'Union n'a, jusqu'à présent, pas reçu suffisamment de données documentées pour déterminer l'ampleur des plaintes ou le nombre de familles rencontrant des difficultés à se procurer ces produits. Il souligne toutefois que les préoccupations des parents méritent un suivi et des vérifications sur le terrain. À cet effet, il appelle les familles qui ne parviennent pas à obtenir le lait thérapeutique nécessaire à leurs enfants à documenter leurs difficultés et à les signaler.

Cette démarche permettrait de disposer d'une évaluation précise de la situation et de faciliter l'intervention des autorités compétentes sur la base de données concrètes. Le responsable réitère enfin la nécessité de prendre au sérieux toute perturbation de l'approvisionnement en laits médicaux destinés aux nourrissons. L'objectif, insiste-t-il, doit être de garantir à chaque enfant une alimentation adaptée à son état de santé, sans l'exposer aux risques liés à un changement de lait sans consultation d'un médecin spécialiste.

A. N.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Arkab participe à la réunion de Moscou

Les travaux de la 28e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont lieu aujourd'hui et demain à Moscou avec la participation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, ainsi que des ministres des pays membres et observateurs chargés des hydrocarbures, ainsi que de représentants d'organisations et d'institutions internationales de l'énergie.

PH. O.



Le communiqué du ministère qui donne l'information précise que cette réunion est présidée par le ministre d'État chargé des Ressources pétrolières (Gaz) de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, président de la réunion ministérielle du Forum pour l'année 2026, en préparation du 8e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du GECF. La même source indique que la réunion se penchera notamment sur les évolutions des marchés mondiaux du gaz et leurs perspectives à court, moyen et long termes, à la lumière des mutations rapides que connaît le secteur de l'énergie, outre "l'examen des moyens à même d'assurer la sécurité des approvisionnements et de renforcer la stabilité des marchés, de manière à réaliser l'équilibre entre les intérêts des pays producteurs et consommateurs", tout en tenant compte des exi-

gences de la sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique. En outre, ajoute le communiqué, les rapports du Forum relatifs aux prévisions des marchés mondiaux du gaz seront présentés lors de cette réunion, à leur tête le rapport annuel sur le marché du gaz pour 2026 et la 10e édition du rapport prospectif mondial "Global Gas Outlook 2055", qui anticipe les évolutions et les perspectives du secteur à l'horizon 2055 et contribue à enrichir les débats internationaux sur l'avenir et les orientations des marchés gaziers. La réunion constitue une occasion d'approfondir le dialogue et de consolider la coopération entre les États membres, ainsi que de suivre la mise en œuvre des engagements issus de la "Déclaration d'Alger", adoptée à l'occasion du sommet organisé en Algé-

rie en 2024, et fondée sur les principes d'équité, de transparence et de prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres, tout en soulignant la place stratégique du gaz naturel dans le système mondial de sécurité énergétique, selon la même source. La réunion permettra également d'échanger les vues sur les défis auxquels est confrontée l'industrie du gaz naturel, et de renforcer la concertation, le consensus et la coordination entre les pays producteurs, afin de favoriser la défense des intérêts communs et contribuer à la stabilité des approvisionnements, ajoute le communiqué. Pour rappel, le GECF a été créé en 2001 en tant que cadre de concertation et de coordination entre les pays producteurs et exportateurs de gaz, avant de devenir, en 2008, une organisation intergouvernementale

le dont le siège est basé à Doha. Le GECF compte actuellement 20 pays membres représentant 70% des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 38% de la production mondiale commercialisée, 42% des exportations mondiales de gaz et 47% des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL), ce qui en fait une plateforme majeure de dialogue et de coopération sur l'avenir des marchés gaziers mondiaux et la sécurité des approvisionnements. Dernièrement, lors de sa participation, à Riyadh (Arabie saoudite), à la séance inaugurale du dialogue ministériel de haut niveau sur "les perspectives des marchés mondiaux du pétrole et du gaz", organisée en marge du 25e Congrès mondial du pétrole et de l'énergie (WPC Energy 2026), au Centre des expositions et des conférences Riyadh Front, Mohamed Arkab a souligné que "l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient constitueront les principaux pôles de croissance future de la demande énergétique", il a souligné que le principal défi auquel sont confrontés les marchés de l'énergie résidait dans la mobilisation des investissements nécessaires pour transformer les ressources en capacités effectives de production, de transport, de transformation et d'exportation, relevant que l'insuffisance des investissements risquait d'engendrer des tensions et des déséquilibres entre l'offre et la demande, ainsi que d'importantes fluctuations sur les marchés.

M. R.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Sonelgaz rectifie l'appel d'offres pour deux fermes de 200 MW

Sonelgaz Énergies renouvelables a modifié son appel d'offres national relatif à la réalisation des études de faisabilité de deux fermes éoliennes d'une capacité totale de 200 mégawatts (MW), prévues dans les wilayas de Laghouat et de Djelfa. Selon un avis rectificatif daté du 20 octobre 2026, publié par l'entreprise, les modifications portent notamment sur l'intégration des études de faisabilité préalables au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des deux installations. Le projet se trouve ainsi encore au stade des études préparatoires, avant le lancement des travaux. Les deux fermes éoliennes seront réparties en deux lots de 100 MW chacun. Le projet prévoit également la réalisation des infrastructures nécessaires au raccordement des installations au réseau de transport d'électricité. L'appel d'offres s'adresse aux entreprises nationales spécialisées dans les études de projets énergétiques, justifiant d'une expérience et de références suffisantes dans la réalisation d'études de faisabilité similaires. Les candidats doivent notamment présenter des références attestant de la réalisation d'au moins deux études de faisabilité pour des projets de fermes éoliennes d'une puissance minimale de 20 MW chacun. Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un seul lot

ou pour les deux, conformément au cahier des charges disponible par voie électronique auprès de Sonelgaz Énergies renouvelables. Les prestations prévues couvrent les études techniques et d'ingénierie, les travaux de génie civil, la fourniture, le transport et l'installation des équipements, ainsi que la formation du personnel et les essais nécessaires jusqu'à la mise en service des deux installations. Le projet est prévu selon la formule EPC, qui englobe l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction. La date limite de dépôt des

offres est fixée au mercredi 25 novembre 2026, à 10 heures, heure prévue également pour l'ouverture publique des plis au siège de l'entreprise. Les soumissionnaires devront présenter simultanément leurs offres techniques et financières, accompagnées d'une garantie bancaire de soumission supérieure à 1 % du montant total TTC de l'offre pour chaque lot. La durée de validité des offres est fixée à 180 jours à compter de leur dépôt.

Sarah O.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Tirsam envisage de produire des véhicules touristiques

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation de l'entreprise Tirsam, spécialisée dans la fabrication de véhicules et d'équipements industriels et agricoles, afin d'examiner l'état d'avancement de son projet d'investissement et les perspectives de son développement. La rencontre tenue samedi a notamment porté sur le taux d'intégration locale atteint par l'entreprise, ainsi que sur la possibilité d'élargir son projet actuel à la production de véhicules touristiques ou de lancer un nouveau projet d'investissement indépendant dans ce domaine. Selon le ministère, Tirsam mène actuellement des négociations avec des constructeurs internationaux en vue d'établir un partenariat destiné à développer une industrie automobile intégrée. À cette occasion, le ministre a souligné l'importance d'augmenter le taux d'intégration locale et de renforcer le réseau national de sous-traitance, afin de soutenir l'industrie nationale et de contribuer à la réduction de la facture des importations.

Ania N.

D'UNE CAPACITÉ DE 300 MWC Adjal inaugure la centrale solaire d'El Oued

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'El Oued, au cours de laquelle il procédera à l'inauguration d'une centrale solaire photovoltaïque. Selon le ministère de l'Énergie, Adjal inaugurera la centrale de production d'électricité solaire photovoltaïque de Foulia, d'une capacité de 300 mégawatts-crête (MWC). Cette installation est présentée comme la plus grande de son genre à l'échelle nationale et la deuxième en Afrique en termes de capacité de production. Au cours de cette visite, le ministre présidera également une réunion au siège de la wilaya, en présence des autorités locales, des élus et des membres de l'exécutif local. Cette rencontre sera consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets relevant du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables dans la wilaya. Elle permettra également d'examiner les préoccupations des responsables locaux et des élus, ainsi que les moyens d'accompagner les projets sectoriels, de renforcer leur contribution au développement local et d'améliorer la qualité du service public.

S. O.

PATRIMOINE FORESTIER

La gestion durable au cœur d'un séminaire national à Alger

La protection et la gestion durable du patrimoine forestier national ont été au cœur d'un séminaire national de foresterie, tenu hier dimanche à l'École nationale supérieure agronomique (ENSA) d'Alger, avec la participation d'enseignants-chercheurs et d'étudiants issus d'une quinzaine d'établissements universitaires et de centres de recherche. Organisé par le Laboratoire de recherche sur la conservation, la gestion et l'amélioration des écosystèmes forestiers (LR-CGAEF) de l'ENSA, ce rendez-vous scientifique a réuni des enseignants-chercheurs et des étudiants représentant une quinzaine d'établissements universitaires et de centres de recherche. Les travaux ont porté notamment sur l'apport de la télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG) dans le suivi de l'état des forêts et de leur dégradation, ainsi que sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la prévention des incendies.

Les communications présentées ont également abordé la régénération des forêts de chênes-lièges et de pins après les incendies, ainsi que la préservation des ressources phytogénétiques, notamment celles du pistachier de l'Atlas. Ces thématiques visent à approfondir les connaissances sur le fonctionnement et l'évolution des écosystèmes forestiers, afin d'améliorer les méthodes de gestion, de préserver les ressources naturelles et de renforcer les moyens de prévention et de lutte contre les incendies, dans un contexte marqué par les effets des changements climatiques, ont indiqué les organisateurs. À l'issue des travaux, des recommandations devraient être formulées à l'intention des professionnels afin d'améliorer le suivi des forêts, de renforcer la prévention des risques et de contribuer à la pérennisation du patrimoine forestier national, notamment dans le cadre du programme du Barrage vert.

L.Zeggane

CHRISTOPHER ROSS ET ABDELAZIZ RAHABI METTENT EN GARDE CONTRE LES MANŒUVRES DU MAROC ET SES ALLIÉS

« **Aucun règlement juste et viable sans le consentement du peuple sahraoui** »

Dans une tribune diffusée samedi, l'ancien envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental (2009-2017), l'Américain Christopher Ross, a mis en garde contre les tentatives de légitimer l'occupation marocaine du Sahara occidental par le biais des Nations unies.

Il a dénoncé dans ce cadre les manœuvres des États-Unis et de la France (membres permanents du Conseil de sécurité), d'imposer, au mépris du droit et la légalité internationale, la souveraineté marocaine comme seule solution, en excluant l'indépendance de la résolution sur le Sahara du Conseil de sécurité qui sera proposée au vote avant la fin du mois. Christopher Ross, qui est du fait de son statut d'ancien envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental très au fait du dossier, met en garde contre le fait qu'imposer une solution au peuple sahraoui sans son consentement perpétuera l'instabilité et l'insécurité dans toute la région. L'ancien diplomate, Abdelaziz Rahabi lui emboîte le pas en mettant en garde lui aussi contre les manœuvres des USA et de la France de faire adopter par le Conseil de sécurité, une résolution qui réduira le statut et les missions de la Minurso pour en faire un instrument de simple validation du plan d'autonomie marocain. Il rappellera que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), a été créée en avril 1991 (résolution 690 du Conseil de sécurité), pour surveiller notamment un cessez-le-feu entre le Polisario et le Maroc obtenu suite à la demande pressante des alliés du Maroc, Occidentaux et Etats du Golf alertés par la supériorité militaire des Sahraouis sur le terrain. Les dirigeants sahraouis étaient sceptiques sur la volonté du Maroc à s'engager sur la voie du referendum qui était - faut-il de rappeler - un préalable à l'acceptation de ce cessez-le-feu, a indiqué Rahabi qui n'a pas manqué de rappeler que, « l'Algérie y était d'ailleurs favorable malgré les réserves formulées par les Sahraouis ».

Dans son analyse il a également rappelé que la Minurso avait été appelée plus tard et sans succès par beaucoup d'Etats dont l'Algérie à élargir son mandat aux questions des droits de l'Homme au Sahara occidental à l'instar d'autres forces de maintien de la paix



des Nations unies. « Aujourd'hui, Il est question de la dépouiller même de ses missions initiales d'organisation du Referendum, de la renommée Minurso et de mettre fin à sa mission de maintien de la paix avant mai 2027 », a-t-il souligné dans une allusion aux manœuvres émanant des alliés du Maroc qui font le forcing pour vider même de son sens la dernière résolution de la 4e commission des Nations unies votées par la majorité de l'assemblée générale et qui replacent le règlement du conflit du Sahara occidental dans son cadre d'un problème de décolonisation qui ne pourra être réglé sans le consentement du peuple sahraoui travers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination.

DE MISTURA S'EST DÉPARTI DE SA NEUTRALITÉ

L'ancien ministre et diplomate fera remarquer que l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Staffan de Mistura qui a du mal à maintenir les critères de neutralité, d'objectivité et d'égalité entre le Polisario et le Maroc se voit renforcé et son mandat élargi à la recherche d'autres interlocuteurs sahraouis plus accommodants au sein de la diaspora ou encore dans les camps de réfugiés (?) aux côtés du Polisario que l'ONU reconnaît pourtant comme le représentant légitime du peuple sahraoui. Il affirme que cette démarche n'est en fait ni nouvelle ni surprenante dans la mesure où l'opération d'influence et de propagande animée par quelques sénateurs américains cherche encore de nos jours à présenter le Polisario comme un groupe terroriste. L'objectif est d'accréditer un second représentant sahraoui déjà désigné, identifié, encouragé et reçu en juin dernier par les Ambassadeurs, représentants américain et français à l'ONU », a-t-il souligné. Il faut rappeler dans ce

cadre que cette stratégie a toujours servi les intérêts des pays coloniaux qui, acculés, recherchent toujours des pantins malléables à souhait pour éviter d'affronter, dans des négociations les représentants légitimes des peuples sous occupation. Et cette manœuvre du camp des soutiens du Maroc, a-t-il indiqué, est présentée comme une volonté de viser l'Algérie pour al présenter commun soutien d'un groupe terroriste et un proxy de l'Iran. « L'Algérie est indirectement visée pour être présentée comme un Etat soutenant un "groupe terroriste", un proxy de l'Iran et un pays hostile à Israël. Notre pays est soumis ainsi à un marchandage destiné surtout à convertir ses élites au pragmatisme d'ambiance pour trouver des vertus à la diplomatie transactionnelle du Président Trump dont les véritables conséquences sur notre région n'apparaîtront qu'à l'issue de son mandat. C'est là que réside tout le paradoxe de cette situation qui veut que l'Algérie et le Polisario assument le coût diplomatique du deal du rétablissement des relations diplomatiques entre Maroc et Israël contre la reconnaissance par les USA du fait accompli au Sahara occidental le 10 décembre 2020. Et c'est là l'essence des tournées du Conseiller Principal de l'administration Trump pour l'Afrique, Massad Boulos, qui tente un forcing pour engager une dynamique de négociations avec in-fine une autonomie des territoires sahraouis sous souveraineté marocaine.

LES PUISSANCES OCCIDENTALES VEULENT FOULER AUX PIEDS LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Dans son analyse il souligne que l'avenir des réfugiés sahraouis accueillis par l'Algérie, qui sont les victimes de l'occupation de leur terre depuis cinquante ans, ils doivent jouir à

ce titre, du droit inaliénable au retour et à l'expression de leur choix pour l'autodétermination. « Les puissances occidentales du Conseil de sécurité, leur proposent pour leur part un financement international orienté vers des solutions individuelles et volontaires destinées – comme pour les Gzaouis – à faire de ces exilés involontaires des apatrides forcés. Dans cette perspective, une bien maigre compensation est proposée par l'Espagne de réintégrer dans la nationalité espagnole une partie de ses administrés abandonnés en 1975 par le régime agonisant général Francisco Franco ». M. Rahabi rappelle dans ce cadre que la Quatrième Commission de l'ONU a pourtant adressé un message très fort de la communauté internationale sur le droit des sahraouis à l'autodétermination car le cadre de cet appel, l'Assemblée Générale reste la véritable expression de la représentation des Nations et de l'égalité souveraine des Etats. « Le Conseil de sécurité reste pour sa part comme l'expression figée du rapport des forces militaires au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui, seules la Russie et la Chine s'efforcent de préserver un précaire équilibre dans un Conseil qui ne sera ni réformé de sitôt ni en conformité avec la réalité du monde qui émerge ». Les trois pays occidentaux, membres permanents du Conseil considèrent que le plan d'autonomie marocain est la seule base de négociation d'une "solution mutuellement acceptable", reste "la seule solution viable à la question sahraouie et que toute proposition devrait s'inscrire dans ce cadre". Cette condition contraignante par nature, irrécusable par principe et irréalisable dans une négociation internationale est à seule suffisante pour enlever tout crédit à la poursuite à pas forcés du processus en cours. Et c'est

pour faire barrage à ces velléités des anciennes puissances coloniales que le front Polisario a menacé de se retirer du processus de paix qui risque d'être dévoyé par les manœuvres de la France et des Etats Unis.

UNE SEULE VICTIME, LES SAHRAOIS ET LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Dans ce même esprit, les USA qui ont le privilège de proposer le « Draft » sur la question sahraouie n'excluent pas de prendre de "nouvelles mesures" qu'ils n'identifient pas encore à ce stade, "si les parties ne s'engagent pas de manière constructive dans le processus politique" selon des termes qui relèvent moins de la diplomatie du compromis que de l'arrogance que confèrent la puissance et l'immunité. Tout au long de ces cinq décennies dont la durée est présentée par occidentaux comme un motif pour l'accélération du processus en cours, les seules victimes restent les sahraouis que l'on veut insérer depuis quarante ans dans une nébuleuse sémantique "d'indépendance dans l'interdépendance" comme si le Maroc était un modèle de démocratie et le Sahara Occidental, une terra nullius sans peuple et sans histoire. A ce titre, le président Tebboune avait tout à fait raison, il y a peu, de remettre la question du libre destin du peuple sahraoui au centre de tout processus. Les Américains, puisque c'est d'eux qu'il s'agit dans ce dossier, doivent tenir compte du fait que les dirigeants sahraouis n'ont ni la capacité ni le droit de décider du destin de leur peuple sans procéder au préalable à sa consultation directe, sans contrainte et sans ingérence étrangère. Le processus de règlement peut être long et passera inévitablement par des négociations directes entre le Polisario et la Maroc et ne peut en aucun cas dépendre des seuls agendas internes du président Trump et de celui du Roi Mohamed VI. Il est à craindre que les conditions ne soient pas réunies pour des négociations sans contraintes de quelque nature que ce soit et que la solution à la question sahraouie ne trouvera pas cette fois encore, un début de règlement au drame d'un peuple qu'on présente moins comme une victime de la colonisation que comme un obstacle à la reconfiguration projetée de l'Afrique du Nord, conclut Rahabi. L'administration Trump qui veut imposer une configuration à sa guise ne peut réduire au silence la volonté des peuples de s'affranchir des tutelles des puissances militaires et financières. Le peuple, fort du droit international et des résolutions de l'Onu et de l'UA a rappelé que rien ne se fera sans le consentement du peuple sahraoui. Le Maroc et ses alliés sont avertis et la balle est aujourd'hui dans leur camp.

Slimane B.

SAHARA OCCIDENTAL

Des juristes européens appellent le CSNU à préserver le droit à l'autodétermination

L'Association européenne des avocats pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde a adressé, le 24 octobre 2026, un appel officiel et détaillé aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies, les exhortant à respecter le droit international et à garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination dans la résolution attendue à la fin du mois sur le Sahara occidental.



Ph: DR

Dans cette lettre, l'organisation exprime sa vive inquiétude face à certaines dispositions du projet de résolution américain sur le Sahara occidental, présenté le 20 octobre 2026. Selon elle, ces dispositions pourraient avoir de graves conséquences sur le processus de paix conduit par les Nations unies et sur le droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. Cette démarche s'appuie notamment sur les conclusions du rapport d'enquête publié par l'association en juillet 2026, intitulé « Cinquante ans sous occupation : violations des droits de l'Homme, transformation coloniale par la colonisation de peuplement et absence de surveillance internationale au Sahara occidental ». L'association appelle les membres du Conseil de sécurité à réexaminer le projet de résolution afin d'éviter toute remise en cause des cadres juridiques internationaux et des fondements du processus de décolonisation du territoire. Elle insiste sur le fait que le droit à l'autodétermination doit rester le principe directeur de tout processus politique. Elle met notamment en garde contre la possibilité de faire de la proposition d'autonomie sous souveraineté marocaine l'issue exclusive et prédéterminée des négociations, estimant qu'une telle approche présupposerait une souveraineté qui ne fait pas l'objet d'un accord international

et serait incompatible avec le statut du Sahara occidental en tant que territoire non autonome. L'organisation demande également le maintien du nom de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), ainsi que de son mandat initial relatif à l'organisation d'un référendum, conformément à la résolution 690 du Conseil de sécurité, adoptée en 1991, et au plan de règlement onusien et africain accepté par les deux parties. Selon l'association, toute suppression de la référence au référendum ou toute subordination de l'issue du processus à la proposition d'autonomie risquerait de compromettre les fondements du processus de paix et la confiance des parties dans la neutralité des Nations unies.

LE RÔLE DU FRONT POLISARIO ET LA SURVEILLANCE DES DROITS HUMAINS

Dans son appel, l'association souligne également la nécessité de respecter le statut juridique du Front Polisario en tant que représentant légitime et unique du peuple sahraoui et partie essentielle au processus de règlement négocié. Elle estime que les consultations avec la société civile doivent compléter, et non remplacer, les négociations directes avec le Front Polisario. L'organisation réclame par ailleurs la mise en

place d'un mécanisme indépendant, permanent et efficace de surveillance et de signalement des violations des droits humains dans le cadre de la présence onusienne au Sahara occidental. Elle exhorte les membres du Conseil de sécurité à ne pas adopter le projet américain dans sa forme actuelle et à y apporter des modifications substantielles afin de préserver la crédibilité des Nations unies et de garantir le respect de la légalité internationale ainsi que des droits inaliénables du peuple sahraoui. La lettre se réfère notamment à l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations unies et au principe interdisant l'acquisition de territoires par la menace ou l'emploi de la force. L'association avertit que toute formulation susceptible de légitimer une souveraineté acquise par la force, sans le consentement libre du peuple sahraoui, serait contraire aux principes du droit international et affaiblirait la crédibilité de l'ONU dans le règlement d'autres conflits internationaux. Elle met également en garde contre les risques que feraient peser d'éventuelles modifications démographiques et l'inclusion de colons dans le corps électoral sur la sincérité de toute consultation populaire relative à l'autonomie. Elle appelle, à cet égard, à prévoir des accords précis et des garanties de contrôle indépendant.

DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DÉNONCÉES

S'appuyant sur son rapport d'enquête de 2026, l'association fait état de violations répétées, notamment des arrestations arbitraires, des actes de torture et des mauvais traitements, des disparitions forcées, des procès inéquitables ainsi que des restrictions à la liberté d'expression et d'association. Le rapport évoque également des actes d'intimidation visant les défenseurs des droits humains et les journalistes, ainsi que des obstacles à l'accès à une représentation juridique indépendante. Pour remédier à l'absence de surveillance internationale, l'organisation demande que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme puisse effectuer des missions régulières d'observation. Elle appelle également à la présentation de rapports systématiques et périodiques au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU. En conclusion, l'association avertit que toute décision susceptible d'entraver le processus de décolonisation ou de légitimer une appropriation territoriale par la force porterait gravement atteinte à la confiance de la communauté internationale dans le rôle impartial du Conseil de sécurité.

M.Seghilani

REPRÉSENTANTE DU FRONT POLISARIO EN SUÈDE ET EN NORVÈGE Appel à renforcer la solidarité internationale

La représentante du Front Polisario en Suède et en Norvège, Saniya El Bachir Abderrahmane, a participé en tant qu'invitée d'honneur aux célébrations du 60e anniversaire de l'organisation suédoise Uppsala Afrikagrupperna. À cette occasion, elle a donné une conférence consacrée aux derniers développements de la question sahraouie et à ses dimensions politiques et juridiques sur la scène internationale. Lors de son intervention, la diplomate a passé en revue les principales évolutions du dossier sahraoui au sein des Nations unies, en s'attardant sur les discussions en cours au Conseil de sécurité. Elle a dénoncé ce qu'elle a décrit comme des tentatives de certains membres permanents du Conseil visant à consolider le fait accompli colonial au Sahara occidental et à fournir une couverture politique à l'occupation marocaine, au détriment du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle a également évoqué les pressions exercées sur le peuple sahraoui et le Front Polisario, notamment à travers la réduction de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis. Selon elle, ces mesures s'inscrivent dans un contexte de pressions visant à les amener à renoncer à leurs revendications et à leurs droits nationaux. La représentante sahraouie a souligné que la détérioration des conditions humanitaires ne saurait être dissociée des défis politiques auxquels est confrontée la question sahraouie. La diplomate a insisté sur la nécessité d'élargir la solidarité internationale avec le peuple sahraoui, estimant qu'elle constitue un levier essentiel pour défendre le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que pour faire face aux pratiques qui portent atteinte au droit international et aux résolutions de la légalité internationale. En conclusion, Saniya El Bachir Abderrahmane a appelé les militants, les défenseurs des droits humains, les journalistes, les universitaires et les composantes de la société civile à intensifier leur soutien au peuple sahraoui et à défendre son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes du droit international.

M.S.

OBJET D'UNE CONFÉRENCE À LEIPZIG

Les méfaits de la double colonisation espagnole et marocaine

L'association Atsiuok, en collaboration avec l'université populaire de Leipzig, en Allemagne, a organisé une conférence consacrée au Sahara occidental, au colonialisme, aux droits humains et à la responsabilité internationale. La rencontre s'est ouverte par une intervention de Mohamed Aba Dakhil, représentant sahraoui dans les régions de Saxe et de Bavière. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a évoqué les conséquences du colonialisme, qui continuent, selon lui, de se manifester dans les domaines politique, économique et social. Il a rappelé qu'à la fin de la présence coloniale espagnole en 1975, le processus de décolonisation du Sahara occidental n'avait pas été mené à son terme. Il a affirmé que l'occupation marocaine d'une grande partie du territoire avait empêché, jusqu'à aujourd'hui, le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, consacré par le droit international. L'intervenant a également pointé les relations économiques entretenues par des entreprises européennes, notamment allemandes, avec le Maroc, estimant que certains investissements contribuent au maintien de l'occupation dans le territoire. Il a, par ailleurs, souligné que la persistance des structures coloniales ne se limite pas à des espaces géographiques, mais influe aussi sur la transmission

de l'histoire, la production des connaissances et la représentation des relations sociales. Le représentant sahraoui a également abordé les travaux de la quatrième commission des Nations unies chargée des questions de décolonisation et des territoires non autonomes, ainsi que son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a évoqué le projet initial de résolution présenté par les États-Unis aux membres du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental et la position du Front Polisario, réaffirmant que le droit à l'autodétermination demeure un droit fondamental garanti par les textes et les instruments internationaux.

HISTOIRE, RESSOURCES NATURELLES ET RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE

Le diplomate sahraoui, Ibrahim Mokhtar, est intervenu, à distance, pour retracer l'histoire du Sahara occidental, revenir sur la lutte de libération sahraouie et évoquer le rôle de la résistance populaire contre le colonialisme. Son intervention a également porté sur les circonstances de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique, la bataille diplomatique menée pour son admission au sein de l'Organisation de l'unité africaine et sa place actuelle au sein de l'Union africaine. Il a

abordé plusieurs dimensions de la lutte sahraouie, notamment la lutte armée, l'action diplomatique, la défense des droits humains, la question des ressources naturelles et le plan de règlement des Nations unies. Il a enfin expliqué aux participants comment faire connaître la question sahraouie et soutenir ce qu'il a présenté comme une cause juste, dont le peuple attend toujours de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et accéder à la liberté. La chercheuse en sociologie et en anthropologie, Maya Cevik a, pour sa part, analysé la manière dont les cartes, les terminologies et les discours politiques façonnent la connaissance du Sahara occidental et influencent sa représentation. Kord Boymann, étudiant à l'université de Francfort et spécialiste de la question des ressources naturelles au Sahara occidental, a évoqué les projets menés par des entreprises étrangères dans les territoires occupés. Il a dénoncé des investissements qu'il considère comme illégaux et qui, selon lui, contribuent à soutenir l'occupation marocaine au détriment des droits du peuple sahraoui. De son côté, Neumann, représentant de l'association Atsiuok, a abordé les investissements réalisés notamment par des entreprises allemandes dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il a également évoqué l'arrêt de la Cour de

justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024. D'autres universitaires et chercheurs ont pris part aux échanges autour de la question sahraouie et de l'héritage colonial dans le territoire.

UN ÉCLAIRAGE SUR LA MÉMOIRE ET LA SOCIÉTÉ SAHRAOUIES

La conférence a coïncidé avec l'ouverture d'une exposition photographique d'une semaine intitulée « Sahara occidental : une perspective postcoloniale », consacrée aux origines historiques de la question sahraouie et à ses évolutions politiques actuelles. La rencontre s'est achevée par la projection d'un documentaire sur les femmes sahraouies vivant dans les territoires occupés, mettant en lumière les violences et les mauvais traitements qu'elles subiraient de la part des forces de répression marocaines. Le film a également abordé la question de l'identité sahraouie et le rôle social et politique des femmes. Les différentes interventions ont ouvert un espace de discussion entre les participants et le public, dans le but de renforcer la sensibilisation à la question du Sahara occidental occupé et aux souffrances de sa population, après cinq décennies de conflit et de décolonisation inachevée.

M.S.

SKIKDA. RELANCE DE L'ÉCONOMIE RURALE

L'innovation au service de l'agriculture de montagne en débat

Le développement durable des zones en relief s'invite au cœur des débats académiques et professionnels.

L'université du 20-Août 1955 de Skikda abrite depuis samedi le tout premier colloque national dédié à l'agriculture de montagne et à l'économie rurale, un événement stratégique organisé par l'Union nationale des ingénieurs agronomes (UNA) pour repenser la valorisation des ressources naturelles et moderniser les pratiques agricoles en Algérie.

Placée sous le slogan évocateur prônant une vision nationale pour le développement des zones montagneuses, cette rencontre de deux jours en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ambitionne de faire de l'économie rurale un pilier essentiel du développement durable.

Lors de son allocution d'ouverture, le président de l'UNA, Mounib Oubiri, a mis en exergue l'impératif de valoriser les potentialités économiques de ces régions. Il a réaffirmé l'engagement de son organisation à accompagner les agriculteurs par des suggestions pratiques, tout en stimulant la recherche scientifique, l'innovation et l'usage des technologies modernes. Dans cette dynamique, l'ingénieur agronome est appelé à jouer un rôle de premier plan



Ph: DR

pour transformer les ambitions nationales en résultats tangibles sur le terrain. La tenue de ce colloque, coïncidant avec la Journée nationale de l'arbre célébrée le 25 octobre, a également été l'occasion d'aborder la question cruciale du reboisement. Le président de l'UNA a plaidé pour une transition d'envergure, incitant à dépasser les simples campagnes ponctuelles au profit de programmes véritablement pérennes. Cette nouvelle approche écologique doit reposer sur une sélection scientifique rigoureuse des espèces végétales, étroitement adaptée aux spécificités de chaque écosystème, et s'accompagner d'un suivi strict de l'entretien des arbres.

Une démarche résolument inclusive qui nécessite la mobilisation conjointe des

établissements scolaires, des structures de recherche, des collectivités locales et des citoyens. L'événement a par ailleurs été marqué, en marge de sa première journée, par la signature d'une convention de coopération stratégique entre l'UNA et l'université du 20-Août 1955.

Selon le directeur de l'établissement universitaire, le Professeur Toufik Boufendi, ce partenariat vise prioritairement à stimuler l'esprit d'entreprise chez les diplômés en sciences agricoles. L'objectif est de bâtir des passerelles solides entre le monde académique et le marché du travail afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Cet accord permettra également d'enrichir et d'actualiser les programmes de formation pour qu'ils répondent concrètement aux exigences écono-

miques actuelles, tout en impliquant activement les étudiants dans les événements scientifiques de l'UNA.

Durant ces deux jours, ce carrefour d'échanges réunit une élite de professeurs, de chercheurs, d'experts et d'acteurs de terrain autour de thématiques d'avant-garde. Les diverses interventions s'attachent à décortiquer la réalité du secteur agricole en montagne et à explorer de nouvelles perspectives de développement.

Les participants réfléchissent notamment aux meilleurs moyens de soutenir l'investissement local, de valoriser les produits du terroir, et d'élaborer des mécanismes efficaces pour la lutte contre les catastrophes naturelles en mettant la numérisation et l'intelligence artificielle au service des zones montagneuses.

NÂAMA. D'UNE CAPACITÉ DE 100 000 PLANTS PAR AN

Mise en service prochaine d'une pépinière moderne

Une pépinière moderne devrait prochainement entrer en exploitation dans la zone de Belhandjir, dans la commune d'Aïn Sefra (wilaya de Naâma), avec une capacité de production estimée à 100 000 plants par an, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Le chef de la subdivision des forêts d'Aïn Sefra, Ouareg Abdelkader, a indiqué que les travaux de

réalisation et d'équipement de cette pépinière étaient en phase finale.

Il a précisé que ce projet s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à assurer la disponibilité des plants forestiers et pastoraux nécessaires à la mise en œuvre du programme de développement et d'extension du Barrage vert dans la wilaya. S'étendant sur une superficie de plus de 5 000 m², cette infrastructure comprend une

serre multichapelle destinée aux opérations de semis et de germination, ainsi que des espaces dédiés à la protection et à l'amélioration de la croissance des plants. Elle est également dotée de dispositifs de climatisation et de régulation de la température et de l'humidité, d'un réseau d'irrigation, d'un système de ventilation automatique et d'une salle de contrôle, en plus d'un espace de stockage des plants. Selon la même source, cette pépinière, qui repose sur des techniques modernes visant à améliorer la production et à garantir la qualité des plants, contribuera à la production de diverses espèces arboricoles à valeur économique, adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols de la région, notamment le caroubier, l'arganier, le pistachier de l'Atlas et le paulownia, ainsi que des arbres fruitiers résistants à la sécheresse. Par ailleurs, plusieurs opérations de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage vert sont en cours dans la wilaya de Naâma, où cet ensemble couvre une superficie de plus de 173 352 hectares répartis sur six communes. Ces opérations visent à créer de la richesse et à améliorer le cadre de vie des populations, à travers des actions de reboisement, de lutte contre la désertification, de protection des pâturages et de réalisation de puits d'irrigation, en vue de renforcer la résilience face à la sécheresse.

TIARET. POUR RENFORCER L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ DES COMMUNES D'AÏN-DEHEB ET DE NAÏMA

Mise en service d'un nouveau départ électrique

Un nouveau départ électrique a été mis en service, récemment, afin de renforcer l'alimentation en énergie électrique des communes d'Aïn-Deheb et de Naïma, dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ce projet, réalisé dans le cadre du programme d'investissement de Sonelgaz au titre de l'année 2026, consiste en la réalisation d'une ligne et d'un départ électrique de 30 kilovolts sur une distance de 44 km, à partir du poste de transformation 60/30 kV situé dans la ville de Sougueur. Il comprend également la réalisation d'un poste de transformation et de régulation de la tension, ainsi que l'installation de plusieurs transformateurs électriques. Ce projet permettra de prévenir les coupures de courant dans les zones urbaines des communes d'Aïn-Deheb et de Naïma, ainsi que dans les agglomérations semi-urbaines, notamment les villages de Sidi-Khelfallah, Kacem-Lahdab et Sidi Touati, entre autres, a-t-on souligné. Il contribuera également à soutenir l'activité des nombreuses exploitations agricoles récemment créées, notamment celles situées le long de la route menant à Aflou. Le coût de réalisation de ce projet énergétique s'élève à 162,4 millions de dinars, a-t-on fait savoir de même source.

SÉTIF. BOUANDAS

Réception d'un hôpital de 60 lits "avant fin 2027"

Un hôpital d'une capacité de 60 lits sera réceptionné dans la commune de Bouandas (nord de Sétif) "avant la fin de la prochaine année (2027)", a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cet hôpital figure parmi les projets importants retenus pour améliorer les conditions de vie des habitants de la région et répondre à leurs besoins, a précisé la même source qui a estimé à 30 % le taux d'avancement des travaux de ce projet qui ont été temporairement suspendus à cause des intempéries, en plus de l'engagement de travaux supplémentaires imposés par la nature du terrain. Selon les mêmes services, des instructions ont été données pour rattraper le retard accusé et accélérer le rythme des travaux par le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels avec le respect des normes techniques et de qualité afin de réceptionner le projet dans les délais contractuels. Cette structure sanitaire est appelée à terme à améliorer la couverture sanitaire à Bouandas et dans les communes voisines et à rapprocher les prestations sanitaires des citoyens, outre le renforcement des capacités de prise en charge des patients et de réponse aux besoins de la population de la région, a-t-on indiqué. La wilaya de Sétif compte un centre hospitalo-universitaire, 5 établissements publics hospitaliers, 3 établissements hospitaliers spécialisés (rééducation fonctionnelle, psychiatrie et anticancer), 9 établissements publics de santé de proximité, 68 polycliniques et 230 salles de soins, selon les données de la direction de wilaya de la santé.

TIZI OUZOU. "COURSE ROSE" 1 700 participantes à la 7e édition

Quelque 1.700 femmes de différentes catégories d'âge ont participé samedi à la 7e édition de la "Course rose", qui s'est déroulée au Stade 1er-Novembre-1954 de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée conjointement par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou et l'association "El-Fedjr" de lutte contre le cancer, dans le cadre des activités d'"Octobre rose", cette manifestation a rassemblé quelque 1.700 participantes. Dans une ambiance festive et chaleureuse, les femmes de tous âges ont répondu présentes. Un lâcher de ballons a marqué le lancement symbolique de cette 7e édition, signe d'espoir et de mobilisation collective. Après le coup de starter donné par le DJS Aziz Tahir, la présidente de l'association "El-Fedjr", Ghezraoui Sabiha a souligné qu'il s'agit d'une course qui se veut avant tout solidaire. "Chaque année, durant la dernière semaine d'Octobre rose, nous organisons cette course pour dire +non au cancer+. Notre objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de femmes et de les encourager à se faire dépister. Le cancer du sein, pris à temps, est un cancer qui se guérit vite. C'est un appel que nous lançons à toutes les femmes : faites-vous dépister", a-t-elle insisté. Les organisateurs tiennent à souligner que cette manifestation n'est pas une compétition, mais bien un moment de partage et de solidarité. "À chacune son rythme, sans stress ni pression", rappellent-ils, dans une dynamique où l'information et le dépistage précoce restent les meilleures armes contre cette maladie, a-t-on rappelé à l'occasion. À noter que cette course s'inscrit dans un riche programme de dépistage et d'actions de sensibilisation menées localement tout au long du mois d'octobre.

CONSTANTINE. SALON INTERNATIONAL "AGREST-EXPO"

Le carrefour international de l'agriculture s'installe au Zénith

Du 28 au 31 octobre prochain, le complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine sera le théâtre de la 5^e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage, "Agrest-Expo".

Avec plus de 160 exposants nationaux et internationaux attendus, cet événement majeur s'impose comme un carrefour incontournable pour dynamiser l'investissement, encourager l'innovation et créer de nouvelles opportunités de partenariats économiques.

Organisée par le groupe "Sunflower Communication" en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), cette nouvelle édition rassemblera une multitude d'acteurs de la filière. Ahmed Haniche, commissaire de la manifestation, souligne que le choix de la capitale de l'Est algérien s'appuie naturellement sur les vastes potentialités économiques de la région et son système de production diversifié. L'événement s'articulera



autour de deux grands axes : d'une part, le matériel et les pratiques agricoles, et d'autre part, les innovations liées aux industries agroalimentaires et au secteur de l'emballage.

La dimension internationale de l'Agrest-Expo sera marquée par la participation d'opérateurs économiques représentant 15 pays issus d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Ces professionnels viendront échanger avec leurs homologues algériens au sein de pavillons thématiques riches et variés. Les espaces d'exposition mettront en lumière des équipements, des matières premières et des ser-

vices couvrant des domaines stratégiques tels que la céréaliculture, l'élevage, la production laitière, l'arboriculture fruitière, ainsi que la santé animale et végétale. Le savoir-faire national y sera également mis en valeur à travers la présentation de mécanismes de transformation et de fabrication de produits.

Au-delà de sa vocation commerciale, le salon se veut être un véritable espace de réflexion stratégique. Des rencontres professionnelles, des conférences et des débats rythmeront ces quatre journées, abordant des théma-

tiques cruciales telles que l'alignement de la production sur les normes internationales et l'amélioration de la compétitivité des produits algériens pour faciliter leur accès aux marchés extérieurs. Enfin, cette effervescence économique offrira une tribune de choix aux start-up et aux jeunes porteurs de projets innovants, leur permettant de dévoiler leurs solutions, de s'intégrer au sein de l'écosystème économique et de nouer des partenariats décisifs pour l'avenir du secteur.

R. R.

LAGHOuat. INFORMATION DE SANTÉ

Thème d'une journée de formation

L'information dans le domaine de la santé a été au centre d'une journée de formation animée, samedi, à l'université Ammar Thelidji de Laghouat, à l'initiative de la Maison de la presse de la wilaya. Initiée en coordination avec l'Organisation Nationale des Journalistes Algériens (ONJA) sous le signe "Vers une

information de santé professionnelle et une conscience sociétale responsable", cette rencontre qui a regroupé des journalistes, des universitaires, des praticiens et des experts en information, communication et santé, tend, entre autres objectifs, à perfectionner les compétences professionnelles et de raffermir la coordination entre les hommes de la presse et les acteurs du secteur de la santé. Cette journée intervient à l'ère de l'importance accrue de l'information de la santé dans la conscientisation en données crédibles des citoyens devant la propagation rapide des informations sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques donnant libre cours aux fake news dans le domaine médical. Intervenant, à ce titre, le représentant de la Maison de la presse, Mohamed Habbati, a mis en avant que la qualité de l'information sanitaire est une partie intégrante des prestations médicales qualitatives

offertes aux citoyens eu égard à son direct impact sur le contenu informatif inhérent aux pathologies et produits médicamenteux et aux mesures préventives sur le comportement des individus et leur santé. M. Habbati a, à ce titre, mis l'accent sur l'importance de la formation continue pour permettre aux journalistes de s'assurer et concevoir l'information et ses répercussions scientifiques pour sa transmission précise au public dans le respect de l'éthique professionnelle et de la vie privée des patients. Pour sa part, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, a indiqué que l'information dans le domaine de la santé n'est pas seulement la transmission des actualités et des déclarations médicales, mais demeure un domaine lié à la santé et à la sécurité des citoyens à même d'ancrer la culture de la prévention et consolider la confiance entre les citoyens et les établissements de la santé.

SAÏDA. DESTINÉS À L'AUTO-CONSTRUCTION

Distribution de 300 lots de terrain sociaux à Ouled-Khaled

Trois cents (300) lots de terrain sociaux destinés à l'auto-construction ont été distribués, récemment, au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, dans la commune d'Ouled-Khaled, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du programme des Hauts-plateaux et du Sud, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la commune. Le tirage au sort relatif à cette tranche s'est déroulée, jeudi dernier, sous la supervision du chef de la daïra de Sidi-Boubekeur, Saïd Mansouri, et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ouled-Khaled, Kada Nabi, a-t-on fait savoir de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à permettre aux citoyens de bénéficier de lots de terrain destinés à l'auto-construction. Elle contribue ainsi à répondre à la demande en matière de logement et à améliorer les conditions de vie des habitants, a souligné la même source.

TISSEMSILT. STOCKAGE DES FRUITS, LÉGUMES ET VIANDES

Mise en service d'un complexe frigorifique d'une capacité de 5 000 m³

Un complexe frigorifique destiné au stockage des fruits, des légumes et des viandes est récemment entré en service dans la wilaya de Tissemsilt, avec une capacité totale avoisinant les 5 000 m³, a-t-on appris samedi auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Située dans la zone de Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, cette infrastructure

devrait contribuer au renforcement des capacités de stockage de la wilaya et à l'amélioration de l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires d'origine végétale et animale, selon la même source.

Baptisé "Frigo Medit", ce complexe comprend neuf chambres frigorifiques, dont sept, d'une capacité totale de 4 000 m³, sont destinées à la conservation de différentes

variétés de fruits et légumes. Les deux autres chambres, équipées de systèmes de réfrigération à basse température, sont réservées au stockage des viandes de différentes catégories.

Cette infrastructure devrait également contribuer au soutien des agriculteurs et à la régulation du marché local, notamment par l'absorption des excédents de production et la réduction des pertes liées

à la détérioration des produits périssables. Elle devrait, en outre, générer des dizaines d'emplois au profit des jeunes. Par ailleurs, les capacités de stockage des céréales de la wilaya devraient être prochainement renforcées par la mise en exploitation d'un silo situé dans la zone de Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, dont la capacité annoncée est de 20 tonnes, selon la même source.

ORAN. PROGRAMME DE FORMATION "SANÂA 2"

Grand engouement pour les inscriptions

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a enregistré un grand engouement des jeunes pour le programme national de formation professionnelle "Sanâa", dans sa deuxième édition, lancé par le secteur dans le but de promouvoir la culture professionnelle et de renforcer l'attractivité du secteur, a-t-on appris auprès de cette direction. A l'approche de la clôture des inscriptions, près de 6.000 inscrits ont été recensés sur la plateforme numérique "Sanâa", mise en place à cet effet par le ministère de tutelle. Cette deuxième édition du programme vise à permettre aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances de base dans différentes spécialités professionnelles. Cette édition se distingue dans la wilaya d'Oran par l'introduction de deux spécialités destinées aux femmes, à savoir la couture et la préparation de gâteaux traditionnels. Ces spécialités viennent s'ajouter aux six autres déjà proposées, à savoir la peinture, l'électricité du bâtiment, la pose de plaques de plâtre (BA13), la plomberie, la soudure et le froid, précise la même source. Le programme "Sanâa 2" s'adresse à différentes tranches d'âge à partir de 15 ans, sans limite d'âge supérieure. Chaque stagiaire bénéficiera de 90 heures de formation pratique, ce qui lui permettra d'acquérir des compétences initiales favorisant son insertion dans la vie professionnelle ou le développement de ses futurs projets, indique-t-on. Les sessions de formation débiteront le 2 novembre prochain, selon un calendrier établi par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, qui proposera des horaires adaptés aux bénéficiaires.

MÉDÉA. MODERNISATION

D'UN TRONÇON DE LA RN 18

Les travaux avancent à un rythme "soutenu"

Les travaux de modernisation d'un tronçon de la route nationale RN18 traversant la localité de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, avancent à un rythme "soutenu", a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale des travaux publics (DTP). La modernisation d'un tronçon routier de 5 km devant permettre d'assurer une desserte rapide entre le chef-lieu de la commune de Sidi-Naamane et le lieu-dit "Louhat" enregistre un taux d'avancement des travaux estimé à 20%, a fait savoir le directeur des travaux publics, Mohamed Hellal. Lancés en juin 2026, ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'exécution de la deuxième phase du projet de dédoublement d'un tronçon de 23 km de la RN18 reliant la localité de Sidi Naamane à Beni Slimane et mis en exploitation au courant de l'année 2025, a-t-il indiqué.

SPORTS

APRÈS SA DÉCONVENUE DE TROP DE SAMEDI PASSÉ :

Aït-Nouri de plus en plus proche de la porte de sortie à Manchester City

La situation de Rayan Aït-Nouri à Manchester City continue de susciter des interrogations. Alors qu'il espérait profiter de son retour dans le groupe pour relancer sa saison, l'international algérien a vécu une nouvelle désillusion, samedi, en restant sur le banc lors du déplacement des Citizens à Aston Villa, à l'occasion de la 8e journée de Premier League.

Une nouvelle mise à l'écart qui pourrait conforter davantage l'hypothèse d'un départ dès le prochain mercato hivernal.

Après une longue période d'absence, le latéral gauche algérien avait retrouvé les terrains il y a quelques jours, en disputant 18 minutes face à l'AEK Athènes en Ligue des champions. Cette apparition avait laissé entrevoir une possible relance pour le joueur de 25 ans, désireux de retrouver du rythme et surtout une place dans la hiérarchie mancomunienne. Mais cet espoir aura été de courte durée. Inscrit sur la feuille de match contre Aston Villa, Aït-Nouri n'a finalement bénéficié d'aucune minute de jeu, renouant ainsi avec une situation devenue récurrente depuis le début de l'exercice.

Plus inquiétant encore, le défenseur algérien n'a toujours pas effectué ses débuts en Premier League cette saison, alors que huit journées ont déjà été disputées. Son temps de jeu reste limité à trois apparitions dans les compétitions européennes et en

Coupe de la Ligue anglaise, un bilan particulièrement maigre pour un joueur qui ambitionnait de s'imposer durablement au sein de l'effectif des Citizens.

Cette situation semble également liée aux choix du nouvel entraîneur, Enzo Maresca, qui aurait exprimé des réserves quant au positionnement du Fennec, estimant qu'il correspond davantage au profil d'un ailier qu'à celui d'un défenseur. Une appréciation qui pourrait compliquer davantage les perspectives du joueur, dont les qualités offensives ne suffisent pas, pour l'instant, à lui garantir une place dans les plans du technicien.

Dans ces conditions, un départ lors du mercato hivernal apparaît de plus en plus envisageable. À 25 ans, Aït-Nouri ne peut se permettre de prolonger indéfiniment une période sans compétition régulière, au risque de compromettre sa progression et sa place en sélection nationale. Plusieurs clubs européens seraient déjà associés à son nom, même si aucune



démarche concrète n'a été officiellement confirmée.

Pour l'international algérien, les prochaines semaines seront déterminantes. Faute de perspectives claires à Manchester City, un changement

d'environnement pourrait devenir la solution pour retrouver du temps de jeu et relancer une saison qui prend, pour l'instant, une tournure préoccupante.

Hakim S.

BAYER LEVERKUSEN

Maza dévoile son poste de prédilection

L'international algérien Ibrahim Maza a levé le voile sur son poste préféré au sein du Bayer Leverkusen. Dans un entretien exclusif accordé au site officiel de la Bundesliga, le jeune milieu offensif de 20 ans a expliqué qu'il se sentait particulièrement à l'aise dans le rôle de meneur de jeu, en position de numéro 10, un poste qui lui permet d'exprimer pleinement ses qualités techniques et sa créativité.

Dans le système en 4-2-3-1 actuellement utilisé par le club allemand, Maza privilégie le poste de meneur de jeu, juste derrière l'avant-centre. Une position qui lui offre davantage de liberté pour organiser les offensives, créer des décalages et faire parler sa vision du jeu. À l'aise balle au pied, le jeune international algérien entend ainsi mettre ses qualités au service du collectif tout en participant activement à la construction des actions offensives. Toutefois, le joueur formé en Allemagne ne se limite pas à ce seul rôle. Il a également indiqué pouvoir évoluer dans l'entrejeu, aussi bien comme milieu relayeur, en position de numéro 8, que comme milieu défensif, en numéro 6.

LA POLYVALENCE COMME ATOUT

Sa polyvalence lui permet aussi d'occuper les deux couloirs offensifs, à gauche comme à droite, avec une préférence pour un jeu intérieur lorsqu'il évolue sur le



côté droit. Malgré sa préférence pour le poste de numéro 10, Maza a insisté sur le fait que le plus important reste de répondre aux besoins de son équipe et de donner le maximum, quel que soit le rôle qui lui est confié. Cette capacité à s'adapter à plusieurs positions constitue un avantage pour le staff technique du Bayer Leverkusen, qui dispose ainsi de différentes options pour exploiter son potentiel. Par ailleurs, le jeune Fennec nourrit de grandes ambitions avec son club et la sélection algérienne. Il rêve notamment

de remporter la Ligue des champions avec Leverkusen et la Coupe d'Afrique des nations avec les Verts, tout en espérant participer aux prochaines éditions de la Coupe du monde.

À seulement 20 ans, Ibrahim Maza poursuit ainsi sa progression avec une idée claire de son identité footballistique : celle d'un meneur de jeu créatif, capable de s'adapter aux exigences tactiques et de contribuer à l'effort collectif à plusieurs postes.

H. S.

CERTAINS JOUEURS DU CHAMPIONNAT ALGÉRIEN GAGNERAIENT D'AVANTAGE :

Le salaire de Belloumi à Hull City fait débat

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi réalise un début de saison convaincant sous les couleurs de Hull City. Mais derrière ses performances en Angleterre, les chiffres avancés concernant son salaire relancent le débat sur les rémunérations dans le football algérien, où certains joueurs percevraient des montants nettement supérieurs.

Selon des informations relayées par plusieurs médias, l'ailier algérien toucherait environ 15 000 livres sterling par semaine à Hull City, soit près de 60 000 livres par mois et 720 000 livres par an. Sur la base du taux de change officiel, cette rémunération représenterait plus d'un milliard de centimes par mois. Des chiffres qui restent toutefois à prendre avec précaution, faute de confirmation officielle du club ou du joueur.

PYRAMIDS FC Benbouali buteur puis sort sur blessure

L'attaquant international algérien Nadhir Benbouali a été victime d'une déchirure musculaire lors de la large victoire (4-0) de Pyramids FC contre Al-Merrikh Bentiu. Si le club égyptien a brillamment validé son billet pour la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF, la perte de son buteur vient malheureusement ternir cette soirée continentale. La fête a été de courte durée pour la formation égyptienne de Pyramids FC au stade du 30 Juin au Caire. Après avoir survolé la rencontre face aux Sud-Soudanais d'Al-Merrikh avec une victoire écrasante confirmant leur avantage de l'aller, l'équipe a dû faire face à un véritable coup du sort. Benbouali, qui venait tout juste d'inscrire le quatrième but de son équipe, a été contraint de quitter le terrain à la 77e minute de jeu. L'entraîneur sud-africain Rulani Mokwena ayant déjà épuisé la totalité de ses cinq changements autorisés, ses coéquipiers ont dû terminer la rencontre en infériorité numérique. Les premières nouvelles concernant l'état de santé du joueur suscitent logiquement l'inquiétude au sein du staff technique. Selon le médecin du club, les examens initiaux ont révélé que Benbouali souffrait d'une déchirure aux ischio-jambiers. L'ancien joueur du Paradou devra subir des examens médicaux approfondis et des radiographies supplémentaires dans les prochaines heures afin de déterminer avec précision la gravité de sa lésion et la durée exacte de son indisponibilité. Cette blessure tombe au plus mal, alors que le groupe doit rapidement se projeter sur la préparation de son prochain match de championnat égyptien face à Wadi Degla.



Ph: DR

DES ÉCARTS IMPORTANTS AVEC LE CHAMPIONNAT ALGÉRIEN

La comparaison avec certains salaires évoqués dans le championnat national ne manque pas de susciter des réactions. Selon les chiffres qui circulent, Youstri Bouzok, actuellement au CR Belouizdad, percevrait près de 1,8 milliard de centimes par mois, tandis qu'Aymen Mahious, attaquant de la JS Kabylie, toucherait environ 1,5 milliard de centimes mensuels.

Si ces montants sont exacts, ils illustreraient un écart notable entre les rémunérations de certains joueurs évoluant en Algérie et celles de professionnels exerçant à l'étranger. Il convient néanmoins de rappeler que ces données salariales ne sont pas toutes officiellement confirmées et que les comparaisons doivent tenir compte des

primes, des avantages contractuels, de la fiscalité et du coût de la vie.

BELLOUMI RÉCOMPENSÉ PAR SES PERFORMANCES ?

Sur le terrain, Belloumi dispose d'arguments solides pour espérer une revalorisation de sa situation à moyen terme. L'ailier algérien aurait contribué

à cinq buts en sept rencontres avec Hull City, avec trois réalisations et deux passes décisives, avant de confirmer également son efficacité lors de ses premières apparitions avec la sélection nationale, pour laquelle il a inscrit deux buts. À mesure que ses performances gagnent en visibilité, sa cote pourrait progresser sur le marché des transferts et attirer l'attention d'autres clubs européens. Une évolution qui pourrait lui ouvrir la voie vers un contrat plus avantageux.

En attendant, cette comparaison met surtout en lumière les disparités salariales dans le football, sans que les montants avancés permettent, à eux seuls, de mesurer la valeur sportive des joueurs ou le niveau réel des différents championnats.

Hakim S.

ROSENBERG Chiakha continue de survoler le championnat norvégien

L'international algérien Amine Chiakha a une nouvelle fois prouvé son efficacité redoutable dans le championnat de Norvège en contribuant grandement à la victoire 3-0 de son équipe, Rosenborg, face à HamKam lors d'un match en retard de la douzième journée. Aligné en tant que titulaire, l'attaquant des Fennecs s'est illustré en inscrivant la deuxième but de son équipe à la 74e minute, avant de délivrer une passe décisive sur le troisième but à la 89e minute, juste avant de céder sa place. Cette performance de haut vol permet à Rosenborg de se hisser à la quatrième place du classement avec 40 points, une position qualificative pour les tours préliminaires de la Ligue Europa Conférence. Sur le plan individuel, Chiakha conforte son excellente saison et maintient sa place de leader au classement des buteurs avec un total impressionnant de 15 réalisations et 4 passes décisives depuis le début de l'exercice.

Hakim S.

MALGRÉ LA QUALIFICATION DU MC ALGER EN LDC Benyahia quittera son poste après le match de l'USM Khenchela

Le feuilleton Khaled Benyahia semble connaître son épilogue au MC Alger. Malgré la qualification du Doyen pour la phase de groupes de la Ligue des champions africaine, l'entraîneur tunisien aurait définitivement décidé de quitter la barre technique du club. Toutefois, son départ ne devrait pas intervenir dans l'immédiat, puisque le technicien devait diriger, hier, la séance de la reprise et coacher l'équipe lors de ses deux prochaines rencontres, face à l'US Biskra et à l'USM Khenchela, avant de céder sa place à un nouvel entraîneur.

Selon les informations qui circulent autour du club algérois, Benyahia a rencontré, samedi, les dirigeants du MCA et leur a fait part de sa décision de mettre un terme à son aventure à la tête de l'équipe. Les deux parties auraient ainsi convenu d'assurer une transition dans les meilleures conditions, afin de permettre à la direction de préparer sereinement la nomination de son successeur. Cette décision intervient dans un contexte particulier. Si le Doyen vient de décrocher une qualification importante pour la phase de groupes de la Ligue des champions, les relations entre le technicien tunisien et une partie des supporters se sont sensiblement détériorées ces dernières semaines. Les critiques répétées à son encontre auraient fini par peser sur sa situation, au point de le convaincre qu'il était devenu indésirable auprès d'une frange du public mouloudéen.

DEUX DERNIERS RENDEZ-VOUS AVANT LE DÉPART

Dans ce contexte, Benyahia devrait donc poursuivre sa mission pour deux rencontres supplémentaires. Il sera ainsi aux commandes face à l'US Biskra, puis contre l'USM Khenchela, avant de quitter définitivement son poste. Cette période permettra au MCA de continuer à préparer ses prochaines échéances tout en recherchant un nouvel entraîneur capable de prendre le relais. La direction mouloudéenne devra désormais trouver le profil adéquat pour poursuivre le travail engagé et répondre aux ambitions du club, aussi bien sur la scène nationale que continentale. La qualification pour la phase de groupes de la Ligue des champions constitue, à ce titre, un aqeuil important, mais elle impose également de nouvelles exigences sportives.

Le MCA est d'ailleurs assuré de percevoir au minimum 900 000 dollars grâce à cette qualification, un montant susceptible d'augmenter en fonction de son parcours dans la compétition. Les primes peuvent atteindre 900 000 dollars pour les équipes qualifiées en quarts de finale et 1,2 million de dollars pour celles qui accèdent aux demi-finales. Entre le départ annoncé de Benyahia et la recherche de son successeur, le Doyen s'approprie ainsi à ouvrir un nouveau chapitre de sa saison, avec l'ambition de préserver sa stabilité et de poursuivre son aventure africaine dans les meilleures conditions.

Hakim S.

LIGUE 1 (7E JOURNÉE)

Le CRB rejoint le MCO en tête, la JSK gifle l'USMK

Le CR Belouizdad a rejoint le MC Oran en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à la faveur du nul (2-2) obtenu face à l'USM Alger, en match derby, disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, dans le cadre de la septième journée, ayant vu la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent repartir avec de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1).

Le Chabab avait commencé par mener (2-0), grâce à son buteur tunisien Benhammouda, auteur d'un doublée aux (8' sp et 28'), avant de se faire rejoindre au score, grâce à deux pénalités, transformés par Ramdaoui (45'+10) et Khaldi (56'). Sur leur lancée, les Rouge et Noir avaient essayé d'inscrire au moins un troisième but, pour reprendre l'avantage au score, et s'imposer dans ce derby, mais l'expulsion du défenseur Achraf Abada à dix minutes du coup de siflet final a quelque peu tempéré leurs ardeurs. Ainsi, malgré une excellente deuxième mi-temps, grâce notamment à l'apport des remplaçants, l'USMA a dû se contenter d'un nul à domicile, qui la maintient à la cinquième du classement général, avec onze points. Les bonnes affaires du jour ont été réalisées essentiellement par la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent, qui se sont imposés hors de leurs bases, respectivement chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1). Les buts des Canaris ont été l'œuvre du jeune international Akhrib Lahlou (55'), et surtout Messaoudi, auteur d'un doublé aux 49' et 65', permettant à leur équipe de se hisser à la troisième place du classement général, avec treize points. De son côté, le CRT s'en est remis à l'efficacité de Zaâlouk (15') et Baouche (82') pour mener confortablement au stade du 8-Mai 1945, avant que l'ancien USmiste, Benayad, ne sauve l'honneur pour les Sétifiens à la 90'+2. Une importan-



te victoire en déplacement, qui permet au nouveau promu de se placer à la septième place du classement général, avec huit points, à égalité avec la JS El Biar, qui la veille, a été tenue en échec à domicile par le MC Oran (0-0). De son côté, et suite à cet enième échec depuis l'entame de la saison, l'Aigle Noir s'étienne recule à la douzième place du classement général, avec un maigre capital de cinq points. A l'inverse, l'Olympique Akbou et le MB Rouissat, qui se portent relativement bien en ce début de saison, ont confirmé tout le bien qu'en pensait d'eux, en réalisant de nouvelles performances, respectivement (3-0) contre le CS Constantine et (1-1) chez l'ASO Chlef, se maintenant ainsi dans des positions confortables dans le milieu de tableau. Pour sa part, la JS Saoura tarde toujours à trouver son rythme de croisière, comme en témoigne son nouveau faux pas à domicile contre l'ES Ben Aknoun (0-0). Le club de Béchar reste scotché ainsi à la 15e et avant dernière place du classement général, avec un modeste capital de trois points, alors que l'ESBA est 10e, avec sept points. Les péripéties de cette septième journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du huitième et dernier match inscrit à son programme, et qui mettra aux prises l'US Biskra et le MC Alger. Un des duels les plus déséquilibrés de cette journée,

entre le champion en titre qui se déplace chez l'actuelle lanterne-rouge.

RÉSULTATS

Vendredi :

JS El Biar - MC Oran 0-0
Olympique Akbou - CS Constantine 3-0

Samedi :

USM Khenchela - JS Kabylie 0-3
ASO Chlef - MB Rouissat 1-1
USM Alger - CR Belouizdad 2-2
JS Saoura - ES Ben Aknoun 0-0
ES Sétif - CR Témouchent 1-2

Mardi :

US Biskra - MC Alger 15h00

Classement :

	Pts	J
1). MC Oran	14	6
→. CR Belouizdad	14	6
3). JS Kabylie	13	6
→. MB Rouissat	13	7
5). USM Alger	11	6
6). O. Akbou	10	6
7). JS El-Biar	8	7
→. CR Témouchent	8	7
9). MC Alger	7	3
→. ES Ben Aknoun	7	6
→. CS Constantine	7	7
12). ES Sétif	5	6
→. USM Khenchela	5	6
14). ASO Chlef	4	7
15). JS Saoura	3	6
16). US Biskra	2	6

CR BELOUIZDAD

Nabil Maaloul jette l'éponge

L'entraîneur du CR Belouizdad, Nabil Maaloul, a créé la surprise générale en annonçant sa volonté de quitter son poste. Cette déclaration inattendue fait suite au match nul (2-2) concédé samedi face à l'USM Alger, lors de la 7ème journée du championnat professionnel, une rencontre entachée par des polémiques d'arbitrage.

Le derby algérois a laissé des traces. Au-delà du score de parité, c'est l'arbitrage qui a cristallisé les tensions, avec pas moins de quatre pénaltys sifflés durant la rencontre. Trois d'entre eux ont été accordés à l'USMA, provoquant la colère des joueurs du "Chabab", qui s'estiment par ailleurs lésés par un penalty non sifflé en leur faveur.

C'est dans ce contexte tendu que Nabil Maaloul s'est présenté face à la

presse, visiblement marqué. Le technicien tunisien a d'abord exprimé ses regrets de ne pas avoir pu offrir la victoire à son équipe. « Depuis le début de la saison, nous nous efforçons avec la direction de gagner tous les matchs. Parce que lorsque vous voulez jouer les premiers rôles, vous devez gagner les rencontres », a-t-il souligné, rappelant l'ambition du club.

L'entraîneur a tenu à saluer la prestation de ses hommes malgré la déception : « Nous avons joué pour gagner, mais malheureusement nous n'avons pas pu y parvenir... Je remercie les joueurs, ils ont fait un grand match. » Cependant, c'est la fin de son intervention qui a fait l'effet d'une bombe. Après avoir pris le temps de remercier chaleureusement la société "Madar", propriétaire du club, ainsi

Une annonce qui met fin prématurément à son aventure entamée l'été dernier et plonge le CR Belouizdad dans l'incertitude quant à la suite de la saison.

ES SÉTIF

Fin de parcours pour Hamada Sedki

La direction de l'Entente de Sétif a décidé de mettre un terme aux fonctions de son entraîneur égyptien, Hamada Sedki, suite à une série de mauvais résultats marqués par une seule victoire, deux nuls et trois défaites lors des six premiers matchs de la saison 2026-2027, la dernière en date étant une défaite à domicile (1-2) contre le promu, le CR Témouchent. Face à ce bilan décevant qui relègue l'Aigle Noir à la 12ème place du classement avec seulement 5 points, une réunion d'urgence s'est tenue dimanche au siège du club en présence du technicien égyptien afin d'acter la séparation avec lui et son staff technique. L'administration s'étienne a souligné que cette décision a été mûrement réfléchie dans le but de préserver les intérêts du club et de répondre aux attentes de ses supporters.

LIGUE 2 AMATEUR (7E JOURNÉE)

Mascara et Azazga rejoignent l'USM Blida et le MSP Batna en tête

Le GC Mascara a rejoint l'USM Blida en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JS Azazga a créé la surprise en s'installant aux côtés du MSP Batna en tête du groupe Centre-Est, à l'issue de la septième journée disputée vendredi et samedi, marquée par plusieurs résultats nuls et des victoires importantes en déplacement. Dans le groupe Centre-Ouest, l'USM Blida, tenue en échec en déplacement par le MC Saïda (0-0), conserve la première place avec 17 points, à égalité avec le GC Mascara, auteur d'une précieuse victoire à l'extérieur face à l'ESM Koléa (4-2). Le GC Mascara a ainsi réalisé la meilleure opération de cette journée en s'imposant dans un match prolifique, lui permettant de revenir à hauteur des Blidéens, alors que le RC Kouba, troisième avec 15 points, a laissé filer deux unités à Tيارet face à la JSMT (2-2). Le MC Saïda, qui compte un match en moins, occupe la quatrième place avec 14 points, devant l'ES Mostaganem, l'USM El Harrach, l'IRB Sidi M'Hamed Benali et l'ASM Oran, regroupés à 11 points. Le derby de Mostaganem entre le WAM et l'ESM s'est achevé sur un score vierge (0-0), tout comme les rencontres ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali et USM El Harrach - MC El Bayadh. De son côté, le NA Hussein Dey a renoué avec la victoire en dominant le RC Arbaâ (1-0), tandis que le WA Tlemcen s'est imposé à domicile face à la JS Taghit (2-0), qui reste avant-dernière avec un seul point. En bas de tableau, le MC El Bayadh, tenu en échec par l'USM El Harrach, demeure 14e avec trois points, alors que le RC Arbaâ ferme la marche avec -1 point et deux matchs en moins.

GR. CENTRE-EST : LE MSPB ET LA JSA À ÉGALITÉ

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna et la JS Azazga occupent conjointement la première place avec 14 points chacun, à l'issue de cette septième journée. Le MSPB a perdu son match en déplacement face à la JSM Skikda (1-0), alors que la JSA a réalisé une bonne opération en s'imposant sur le terrain de l'IRB Nezla (1-0), lui permettant ainsi de prendre la tête du classement à égalité avec le club batnéen. L'USM Annaba a également signé une victoire importante à l'extérieur face au CR Béni Thour (2-1), portant son total à 13 points et se rapprochant à une longueur du duo de tête. L'AS Khroub a, de son côté, remporté le derby face au MO Constantine (1-0), rejoignant la JSM Skikda à la quatrième place avec 12 points, tandis que le NC Magra, tenu en échec par la JSD Jijel (0-0), occupe la sixième position avec 11 unités. Le MO Béjaïa a signé un succès à domicile face au Paradou AC (2-1), alors que le NRB Teleghma a battu le NRB Béni Oulbane (1-0). Le CA Batna s'est également imposé devant l'US Chaouia (2-0). En bas de tableau, l'IRB Nezla totalise quatre points, devant le CR Béni Thour (3 pts) et la JSD Jijel, lanterne rouge avec deux points. Les deux groupes restent ainsi très disputés après sept journées, avec des écarts réduits en tête du classement et plusieurs formations encore en mesure de se rapprocher des premières places lors des prochaines journées.

RÉSULTATS

Groupe Centre-Est

IRB Nezla - JS Azazga 0-1
NRB Teleghma - NRB Béni Oulbane 1-0
CA Batna - US Chaouia 2-0
CR Béni Thour - USM Annaba 1-2
JSM Skikda - MSP Batna 1-0
JSD Jijel - NC Magra 1-1
MO Constantine - AS Khroub 0-1
MO Béjaïa - Paradou AC 2-1

Groupe Centre-Ouest

MC Saïda - USM Blida 0-0
WA Tlemcen - JS Taghit 2-0
JSM Tيارet - RC Kouba 2-2
ASM Oran - IRB Sidi M'Hamed Benali 0-0
NA Hussein Dey - RC Arbaâ 1-0
USM El Harrach - MC El Bayadh 0-0
WA Mostaganem - ES Mostaganem 0-0
ESM Koléa - GC Mascara 2-4

PREMIER LEAGUE

Manchester City dérape, Arsenal saisit sa chance

La machine à gagner s'est grippée pour Manchester City, battu pour la première fois de la saison en Premier League, samedi à Aston Villa (2-1), et Arsenal en a profité pour revenir à hauteur du leader.

L'équipe d'Enzo Maresca (1er, 21 pts), après sept victoires en sept matches, a perdu son invincibilité en championnat, à Birmingham, puis vu Arsenal (2e, 21 pts) s'imposer 2-0 à domicile contre Everton. Les positions au classement demeurent toutefois suspendues au verdict final, attendu dans les prochains mois, dans l'affaire de fraude financière à grande échelle dans laquelle Manchester City est englué. Samedi, les Citizens ont été plombés par un manque de réussite dans le dernier geste, en attaque, et par deux fautes fatales en défense. Nicolas Jackson, l'attaquant en forme de Villa, a signé un doublé en exploitant un mauvais contrôle de balle de Marc Guéhi (6e, 1-0) puis en provoquant une faute de main de Gianluigi Donnarumma (60e, 2-1), alors qu'Erling Haaland avait égalisé entre-temps (52e, 1-1). "Nous avons joué la majeure partie du match dans leur surface, mais il faut être clinique et éviter des erreurs comme sur les deux buts que nous avons concédés", a résumé l'entraîneur des Mancuniens, Enzo Maresca. Sur le banc d'en face, Unai Emery avait le sourire. L'Espagnol a perdu plusieurs titulaires cet été (Martinez, Konsa, Digne, Tielemans, Rogers, Watkins), puis trois de ses quatre premiers matches en championnat, mais il a redressé la barre admirablement depuis.

ARSENAL EN CONTRÔLE

Son compatriote Mikel Arteta était tout aussi heureux après la septième victoire d'Arsenal en huit journées, sous la pluie de Londres, contre Everton (9e, 10 pts). Ce succès sans but encaissé porte le sceaue d'Ezri Konsa (7e) et Gabriel (69e), les deux



associés de la défense centrale. Le premier a surgi au second poteau pour reprendre un corner mal dégagé par la défense, inscrivant au passage le premier but des Gunners cette saison sur coup de pied arrêté (hors penalty). Le second a parfaitement repris un centre de Ben White.

Cela ressemble à une victoire de routine pour les champions en titre, même s'ils ont dû essuyer quelques tirs adverses. Il y a eu ce ballon dégagé par Gabriel devant la ligne de but (17e), cette mauvaise passe en retrait de White sur laquelle Thierno Barry s'est jeté, en vain (44e), ou encore cette tête de Kiernan Dewsbury-Hall passée juste à côté (83e). Malgré ces alertes, Arsenal a signé sa cinquième victoire sans but encaissé en championnat. "Nous sommes très heureux de la victoire, de la performance et de la semaine" malgré un "calendrier terrible", a réagi Arteta, en référence aux deux matches précédents, à Nottingham (1-0) et à Munich (2-2). "Nous avons surmonté chaque obstacle, en plus de quelques blessures, j'adore la mentalité de l'équipe et la qualité que nous avons montrée aujourd'hui." Le niveau d'adversité s'élèvera le week-end prochain avec un difficile déplacement à Liverpool. Man-

chester City de son côté recevra Brighton, l'actuel troisième de Premier League.

TOTTENHAM CRÉE LA SURPRISE

Le quatrième, Chelsea, s'est lui pris les pieds dans le tapis, à domicile, contre un de ses rivaux de Londres, Tottenham, venu décrocher une très rare victoire à Stamford Bridge (2-0).

Les Spurs n'avaient gagné qu'une fois sur le terrain des Blues en Premier League (appellation du championnat d'Angleterre depuis 1992): en avril 2018. Ils ont récidivé, plus de huit ans après, grâce à un but contre son camp du gardien Mike Penders (77e) et un brillant slalom de l'attaquant français Mathys Tel (87e).

L'expulsion méritée de Cole Palmer, après deux cartons jaunes à la teinte orangée (72e, 80e), n'a pas arrangé les affaires de Chelsea, qui restait sur deux victoires consécutives en championnat. Lanterne rouge en début de semaine, Tottenham remonte à la douzième place après cette deuxième victoire de la saison, cinq jours après avoir ouvert son compteur contre Coventry (3-1). L'entraîneur Roberto De Zerbi respire mieux.

LIGA

Alvarez délivre l'Atlético Madrid et poursuit son opération rachat

L'araignée" pique à nouveau: l'attaquant argentin Julian Alvarez, auteur de son premier but de la saison en Liga face au Deportivo La Corogne (1-0), a permis samedi à l'Atlético Madrid de s'accrocher à sa deuxième place avec une sixième victoire consécutive en championnat.

Deux mois après son transfert avorté au FC Barcelone, le champion du monde 2022, pris en grippe par ses suppor-

ters depuis le début de saison, a poursuivi son opération rachat auprès de son public en inscrivant le seul but de la rencontre, à la reprise d'un centre d'Alejandro Grimaldo (48e, 1-0). Cette deuxième réalisation de la semaine, célébrée sobrement par le buteur argentin, déjà décisif lors du match nul mardi à Stuttgart en Ligue des champions (1-1), permet à l'Atlético (2e) de revenir provisoirement à deux points du Barça (1er), à la veille du Clasico face

au Real Madrid (3e). Interrogé par Movistar+ après le match, l'attaquant de 26 ans est sorti du silence et a "demandé pardon" à son public pour ses déclarations pendant le Mondial-2026, lorsqu'il avait estimé que son transfert serait "la meilleure chose pour tout le monde". "C'était une erreur de ma part tant sur la forme que dans le moment choisi, et je comprends la colère de nos supporters. Je serais aussi contrarié à leur place. (...) J'espère pouvoir renverser la situation, avec du travail et de l'humilité", a-t-il ajouté. L'ex-joueur de Manchester City, qui fêtait samedi sa première titularisation de la saison en Liga, tentera lors des prochaines semaines de reconquérir les supporters colchoneros, comme était parvenu à le faire Antoine Griezmann, après son départ chez le rival catalan en 2019. Toujours privé de son buteur Pierre-Emerick Aubameyang, opéré d'un genou fin septembre, le promu galicien (10e) aurait pu arracher le nul à la dernière seconde, mais le jeune Kevin Sanchez, qui dis-

putait ses premières minutes en professionnel, a buté sur le gardien slovène Jan Oblak (95e) à bout portant.

MIKAUTADZE SUR LE GONG

Plus tôt dans l'après-midi, Villarreal (8e, 12 points), mené 1-0 puis réduit à dix en fin de match après un carton rouge reçu par l'ancien Marseillais Pape Gueye (79e), s'est relancé en remportant un derby renversant (2-1) à Valence (19e, 6 points), grâce à un but à la 96e minute de l'ex-Lyonnais Georges Mikautadze. Les deux équipes ont terminé à dix contre dix après l'exclusion grotesque du milieu anglais Harvey Elliott, prêté par Liverpool, pour anti-jeu et protestation envers l'arbitre.

À Vallecas, au sud-est de Madrid, le Rayo (17e, 9 points) a sombré sur sa pelouse (3-0) face à Elche (14e, 10 points), dans un match marqué par trois penalties sifflés en première mi-temps: deux inscrits par Federico Redondo, fils de la légende du Real Madrid Fernando, et Fer Niño, et un raté par le Sénégalais Pathé Ciss.

SERIE A

Naples laisse passer sa chance contre l'AS Rome

Massimiliano Allegri tenait peut-être là son premier match référence. Une semaine après son naufrage chez la lanterne rouge Venise (1-0), Naples a longtemps cru pouvoir infliger à l'AS Rome sa première défaite de la saison en Championnat d'Italie samedi, avant de s'écrouler en seconde période et devoir se contenter d'un nul (3-3). Un peu plus tôt, Côme a confirmé contre Sassuolo (2-0).

Une semaine après son naufrage chez la lanterne rouge Venise (1-0), Naples a longtemps cru pouvoir infliger à l'AS Rome sa première défaite de la saison en Championnat d'Italie samedi, avant de s'écrouler en seconde période et devoir se contenter d'un nul (3-3). En quête d'un match de référence depuis l'arrivée de Massimiliano Allegri, le Napoli a bien failli l'offrir à ses exigeants tifosi, avant de finir son samedi frustré, à l'image de son entraîneur qui a vu rouge et été exclu dans le final d'un match spectaculaire au scénario halletant.

Les vice-champions d'Italie 2026, vainqueurs mardi de leur premier match de Ligue des champions de la saison contre Bodö/Glimt (4-3), ont mené 2 à 0 grâce à un retourné de Frank Anguissa (28e) et une tête de Scott McTominay (48e), avant le réveil de la Roma qui a réduit le score par Matias Soule (69e, 2-1) puis égalisé par Leonardo Balerdi (74e, 2-2).

Alors que la Roma semblait avoir pris l'ascendant, McTominay a redonné l'avantage au Napoli d'une frappe de loin à la 83e minute. Mais les Giallorossi ont aussitôt réagi, et égalisé, de nouveau par Balerdi (89e, 3-3). Après ce nul, le Napoli a rétrogradé à la 10e place, avec ses 11 points, à huit longueurs de la tête et à sept de son adversaire du jour qui reste troisième (18 pts). L'équipe de Gian Piero Gasperini se retrouve maintenant sous la menace de Côme (4e, 17 pts), qui, plus tôt ce samedi, a dominé Sassuolo 2 à 0.

CÔME ASSURE MÊME PRIVÉ DE PAZ

Privé de son phénomène argentin Nico Paz, laissé au repos, l'ambitieux club lombard a eu besoin de la première période pour digérer son exploit du milieu de semaine contre Manchester United (4-1) en Ligue des champions. Au retour des vestiaires, Côme a appuyé sur l'accélérateur et marqué deux fois par son buteur grec Anastasios Douvikas (49e, 60e).

Équipe surprise du début de saison, Cagliari a enchaîné une deuxième défaite consécutive, cette fois à domicile, contre Bologne, en regain de forme (2-0), laissant le club sarde à la 9e place provisoire (13 pts).

LA LAZIO PREND SEULE LES COMMANDES

La Lazio continue de surprendre la Serie A : devant des tribunes du Stade olympique toujours largement désertées par leurs tifosi, en conflit avec leur propriétaire Claudio Lotito, les Biancocelesti ont signé leur septième victoire de la saison en huit journées, du jamais-vu dans leur histoire à ce stade de la saison.

Ils ont pourtant été bousculés en première période, mais Kenneth Taylor (50e) et un but contre son camp de Diego Carlos (58e) ont fait la différence. Dans le temps additionnel, Parme, relégable (19e), a sauvé l'honneur par Simone Lontani. En attendant le match de l'Inter Milan (2e, 19 pts) face à la Fiorentina dimanche, l'équipe de Gennaro Gattuso est leader (22 pts) avec trois points d'avance sur le champion d'Italie en titre et quatre points de plus que la Roma (3e, 18 pts).

BUNDESLIGA

Leipzig bat Elversberg

Après ses deux lourdes défaites à Munich contre le Bayern (6-1) et à Madrid contre le Real (4-1), le RB Leipzig a retrouvé le chemin de la victoire samedi contre le promu Elversberg (4-0), lors de la 7e journée de Bundesliga. Grâce à des buts en seconde période de Tidiam Gomis (48e), Romulo (66e, 90e+4), et Christoph Baumgartner (84e), les hommes de Martin Demichelis ont signé leur quatrième victoire de la saison dans le championnat d'Allemagne. Avec 12 points, ils ne comptent plus que deux unités de retard sur le Bayern (14), qui se déplace à Fribourg dimanche (17h30/16h30 GMT). A égalité de points avec Leipzig (12), le Werder Brême, porté par un doublé de son attaquant Niclas Fullkrug, est allé s'imposer à Mayence (3-2). L'international allemand de 33 ans, de retour dans son club formateur, enchaîne un sixième match consécutif de Bundesliga en inscrivant au moins un but.

FACE AU « MÉPRIS » DE L'EXÉCUTIF FRANÇAIS

Les gilets jaunes, lycéens et syndicats s'unissent

Les gilets jaunes mettent le gouvernement de Lecornu davantage sous pression, avec celle que lui impose, déjà depuis un mois, la mobilisation des lycéens et des étudiants pour de meilleures conditions d'études et la suppression de Parcoursup et celle des convergences des luttes citoyennes contre la cherté de la vie et l'érosion du pouvoir d'achat, les gilets jaunes appellent à la mobilisation à travers la France samedi prochain.



R. I.

Alors que les revendications des mobilisations précitées qui demeurent à ce jour sans réponses concrètes de la part du président de la République et de son exécutif, malgré les rencontres que ces derniers ont eues, respectivement avec les lycéens et les partis politiques, les gilets jaunes annoncent une nouvelle date de mobilisation, contre les « restrictions et les atteintes au droit de manifester » suite aux dernières mesures annoncées par l'exécutif.

Après l'interdiction ou la modification de plusieurs cortèges des manifestations en France, lors de la mobilisation de samedi dernier, et en prévision de l'appel des syndicats à la grève générale, 5 novembre prochain, les « gilets jaunes » qui ont rejoint le mouvement des manifestations sociales, notamment ces deux derniers samedis de mobilisation, ont dénoncé « des atteintes aux libertés publiques » par les dernières mesures annoncées par l'exécutif, notamment celle ayant trait à l'interdiction des manifestations dans certaines villes en France. Le mouvement des gilets jaunes annonce « la tenue de rassemblements devant l'Assemblée nationale et les mairies » souhaitant la participation des étudiants, travailleurs et retraités autour d'« une même contestation des décisions de l'exécutif français ». Les gilets jaunes ont appelé, dimanche, au lendemain de la mobilisation le 31 octobre » pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « dérive autoritaire » du gouvernement français. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse place de la Bastille, à Paris, alors que plusieurs manifestations ont été interdites ou soumises à des restrictions dans le pays. Le

mouvement prévoit des rassemblements et des sit-in devant l'Assemblée nationale, à Paris, ainsi que devant les mairies à travers la France. Cette journée d'action vise à défendre les libertés publiques, notamment le droit de manifester. « Nous manifesterons pour la liberté de manifester, et pour toutes nos libertés », ont déclaré à des médias locaux et étrangers, deux représentants de la coordination des gilets jaunes. D'autres manifestants et militants ont dénoncé, par ailleurs, le souci majeur de l'exécutif sur les violences ayant marqué la journée du 17 octobre dernier, notamment le pillage de magasins, et une retraînée du syndicat CGT a déclaré : « C'est grave qu'on se préoccupe d'une vitrine ou d'une porte cassée, alors que des milliers de Français sont violentés par la difficulté de vivre dignement au quotidien ou sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins élémentaires », a-t-elle lancé, à des médias, lors de la manifestation à Paris, de samedi dernier.

Après l'interdiction ou la modification de plusieurs cortèges des manifestations en France, lors de la mobilisation de samedi dernier, et en prévision de l'appel des syndicats à la grève générale, 5 novembre prochain, les « gilets jaunes » qui ont rejoint le mouvement des manifestations sociales, notamment ces deux derniers samedis de mobilisation, ont dénoncé « des atteintes aux libertés publiques » par les dernières mesures annoncées par l'exécutif, notamment celle ayant trait à l'interdiction des manifestations dans certaines villes en France. Le mouvement des gilets jaunes annonce « la tenue de rassemblements devant l'Assemblée nationale et les mairies » souhaitant la participation des étudiants, travailleurs et retraités autour d'« une même contestation des décisions de l'exécutif français ». Les gilets jaunes ont appelé,

dimanche, au lendemain de la mobilisation des Français de samedi dernier « à une nouvelle mobilisation le 31 octobre » pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « dérive autoritaire » du gouvernement français. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse place de la Bastille, à Paris, alors que plusieurs manifestations ont été interdites ou soumises à des restrictions dans le pays. Le mouvement prévoit des rassemblements et des sit-in devant l'Assemblée nationale, à Paris, ainsi que devant les mairies à travers la France. Cette journée d'action vise à défendre les libertés publiques, notamment le droit de manifester. « Nous manifesterons pour la liberté de manifester, et pour toutes nos libertés », ont déclaré à des médias locaux et étrangers, deux représentants de la coordination des gilets jaunes. D'autres manifestants et militants ont dénoncé, par ailleurs, le souci majeur de l'exécutif sur les violences ayant marqué la journée du 17 octobre dernier, notamment le pillage de magasins, et une retraînée du syndicat CGT a déclaré : « C'est grave qu'on se préoccupe d'une vitrine ou d'une porte cassée, alors que des milliers de Français sont violentés par la difficulté de vivre dignement au quotidien ou sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins élémentaires », a-t-elle lancé, à des médias, lors de la manifestation à Paris, de samedi dernier.

« DES RESTRICTIONS QUI ALIMENTENT LA CONTESTATION »

Dans un climat social marqué par des tensions qui s'inscrivent dans la durée, la France qui est sous le poids de la crise économique et financière ainsi que la crise énergétique avec la flambée des prix à la pompe et du gaz et l'électricité des ménages et dans des secteurs, dont l'agriculture, à l'origine de la colère sociale et la convergence

des luttes de la majorité des Français, en l'absence de pistes de réponses ou de mesures concrètes à ces préoccupations et revendications, l'exécutif apporte des réponses et des traitements sécuritaires aux mobilisations à travers la France depuis un mois. Samedi dernier, plusieurs cortèges ont été interdits ou ont vu leur itinéraire modifié peu d'heures avant le jour J par les autorités, dont le cortège principal des manifestants dans la capitale parisienne. Des décisions vivement contestées par les organisateurs, qui y voient « une atteinte au droit de manifester. À Paris », la préfecture de police a notamment interdit « le parcours initialement prévu entre les places de la Bastille et de la Nation pour une manifestation contre la vie chère et en soutien aux revendications lycéennes ». Un autre itinéraire, « entre la porte d'Italie et la porte de Vincennes, a été imposé » et les organisateurs ont finalement accepté ce changement après le rejet de leur recours par la justice. Par ailleurs, les autorités françaises ont annoncé la mobilisation de 70 000 policiers et gendarmes et des soldats de l'opération Sentinelle dans le pays pour samedi dernier, qui a enregistré plus de 1000 arrestations, selon l'annonce du ministre de l'Intérieur. Face à ces restrictions, les représentants des « gilets jaunes » dénoncent la politique du gouvernement, qu'ils accusent « de répondre aux revendications sociales par la répression plutôt que par le dialogue et des réponses concrètes ». « Il y a une colère dans ce pays » qui « n'est pas entendue », ont-ils déclaré, dénonçant le « mépris », le « refus d'écouter », le « mensonge » et la « répression » de l'exécutif. Les organisateurs accusent également le gouvernement « de chercher à affaiblir » la contestation en divisant les manifestants. « Le gouvernement tente de nous diviser. En criminalisant notre mouvement, il veut empêcher le front uni qui est en train de naître », ont affirmé les représentants du mouvement. En réponse, ils appellent à organiser des « assemblées de convergence » partout en France, afin de réunir lycéens, étudiants, travailleurs, paysans, retraités et « gilets jaunes » autour de revendications communes. « Notre réponse, c'est l'union », ont-ils insisté. La mobilisation de samedi prochain « doit ainsi permettre au mouvement de défendre le droit de manifester et de fédérer les différentes composantes de la mobilisation sociale ».

R. I.

RÉVÉLÉ PAR LE SITE D'INFORMATION INDÉPENDANT BLAST « L'exécutif français aurait préparé le blocage des réseaux sociaux »

Le Premier ministre français Sébastien Lecornu aurait demandé aux principaux opérateurs télécoms de se tenir prêts à suspendre l'accès à plusieurs réseaux sociaux lors des manifestations du 24 octobre. Révélé par Blast, ce projet, qui n'a finalement pas été appliqué, a suscité d'importantes objections juridiques et techniques. En pleine vague de contestation sociale, le gouvernement français aurait préparé une éventuelle suspension de plusieurs réseaux sociaux à l'approche des manifestations du 24 octobre. Selon une enquête de Blast, le Premier ministre Sébastien Lecornu aurait demandé aux principaux opérateurs télécoms de préparer un blocage temporaire pour cette date. La mesure n'a finalement pas été déclenchée. Sollicité par le média, le cabinet du Premier ministre n'a pas souhaité répondre. Le mouvement, initialement lancé par des lycéens dénonçant les difficultés du système éducatif, s'était progressivement étendu aux revendications liées à la hausse du coût de la vie et à la baisse du pouvoir d'achat. Les mobilisations des 17 et 18 octobre avaient donné lieu à des incidents dans plusieurs villes. Dans une lettre datée du 22 octobre, Sébastien Lecornu demandait à Orange, SFR, Free et Bouygues Telecom de préparer une éventuelle suspension de TikTok, Instagram et Snapchat. Selon les documents obtenus par Blast, le réseau social X a ensuite été ajouté à la liste. Le Premier ministre souhaitait pouvoir couper l'accès à ces plateformes pendant plusieurs heures, lors du week-end des 24 et 25 octobre. Les opérateurs devaient anticiper les opérations techniques afin d'exécuter sans délai une éventuelle instruction, tout en gardant ces préparatifs confidentiels.

DES OPÉRATEURS SCEPTIQUES FACE À UNE MESURE JURIDIQUEMENT CONTESTÉE

Le projet a cependant rencontré de sérieuses objections. Le 23 octobre, une visioconférence de 70 minutes a réuni des représentants du gouvernement et les directions juridiques des quatre opérateurs. Selon le compte rendu consulté par Blast, ces derniers ont exprimé des doutes sur la légalité et l'efficacité du dispositif. Les entreprises ont expliqué qu'elles ne pouvaient pas limiter rapidement le blocage aux téléphones mobiles et à certaines zones géographiques. Elles ont également souligné que les restrictions pourraient être contournées au moyen de VPN ou de messageries alternatives. Sur le plan juridique, les opérateurs réclamaient un acte signé, daté, motivé et publié, tandis que le gouvernement jugeait suffisante une simple instruction individuelle. Ils s'interrogeaient également sur la proportionnalité d'une restriction touchant des plateformes utilisées par une large partie de la population. Le précédent de la Nouvelle-Calédonie renforçait ces interrogations. En avril 2025, le Conseil d'État avait annulé la suspension de TikTok décidée en 2024, tout en encadrant strictement la possibilité de recourir à une telle mesure. Le blocage n'a finalement pas été mis en œuvre.

R. I.

TROUBLES EN EUROPE

Poutine rejette les accusations visant la Russie

Pour Vladimir Poutine, attribuer à Moscou les récentes manifestations européennes revient à détourner l'attention des difficultés internes du continent. Le président russe reproche à certains dirigeants de chercher un responsable étranger plutôt que d'examiner les revendications de leurs populations et les causes de la contestation dans leurs pays. Le président russe Vladimir Poutine a estimé, ce 25 octobre, que les accusations selon lesquelles Moscou serait à l'origine des récentes manifestations et violences dans plusieurs pays européens allaient trop loin. Interrogé par le journaliste Pavel Zaroubine, il a exprimé sa surprise face à ces mises en cause, estimant que leur caractère excessif était évident pour les citoyens européens eux-mêmes. Cette réaction intervient après plusieurs semaines de contestation sociale en Europe.

En France, les premières manifestations ont débuté à la mi-septembre, lorsque des lycéens ont réclamé une amélioration des conditions scolaires. La mobilisation s'est ensuite élargie à des personnes dénonçant notamment la hausse des prix. En Italie, les rassemblements des 17 et 18 octobre ont été marqués par des violences et des pillages à Milan, où plus de 300 personnes ont été interpellées et près de 50 arrêtées. En Albanie, des manifestants ont exigé la démission du Premier ministre Edi Rama, qui a refusé de quitter ses fonctions. De nouvelles mobilisations ont été signalées le 24 octobre dans ces trois pays, ainsi qu'en Belgique et en Espagne. Pour Vladimir Poutine, les accusations contre Moscou s'inscrivent dans une pratique récurrente consistant à désigner la Russie comme responsable de différentes crises. « Il n'y a rien de surprenant. Comme cha-

cun sait, la Russie a toujours été accusée de tous les péchés capitaux », a-t-il déclaré. Le président russe a souligné que les premières accusations avaient visé les États-Unis. Certains avaient initialement attribué les troubles à l'administration américaine et à son soutien aux partis et mouvements de droite. Le président russe s'est étonné que des pays européens mettent ainsi en cause Washington, leur principal allié et soutien militaire, avant de tourner leurs accusations vers Moscou. Il voit dans cette succession de mises en cause le signe de « la faiblesse et l'incapacité de certains dirigeants européens à assumer la responsabilité de ce qui se passe ». Selon lui, plutôt que d'analyser les raisons des manifestations et les revendications exprimées par leurs propres populations, ces responsables préfèrent chercher des coupables à l'extérieur. **R. I.**

PARAPLUIE NUCLÉAIRE

Varsovie se tourne vers Washington et Paris

La volonté de Varsovie de s'associer aux dispositifs nucléaires américain et français survient alors que Moscou dénonce « le renforcement militaire de l'OTAN près des frontières russes ».

Des responsables russes ont mis en garde contre « la multiplication des menaces nucléaires en Europe et les risques d'une nouvelle course aux armements sur le continent ». » La Pologne souhaite accueillir sur son territoire des armes nucléaires américaines et françaises », a déclaré le ministre de la Défense Wladyslaw Kosiniak-Kamysz dans un entretien accordé au portail polonais WNP. Varsovie entend participer au programme américain de partage nucléaire, « Nuclear sharing », tout en développant sa coopération avec Paris dans le domaine de la dissuasion nucléaire. « La Pologne veut avancer étape par étape vers une participation au Nuclear Sharing et développer ses capacités de protection dans le cadre du parapluie nucléaire proposé par la France. L'un n'exclut pas l'autre », a expliqué le ministre.

Le programme américain permet à certains pays de l'OTAN d'accueillir des armes nucléaires appartenant aux États-Unis, demeurant « sous le contrôle de Washington en temps de paix ». La coopération envisagée avec Paris s'inscrit dans une démarche distincte, dont les modalités restent à définir.

VARSOVIE MET EN GARDE CONTRE LA MULTIPLICATION DES MENACES NUCLÉAIRES

Cette initiative prolonge les démarches déjà entreprises par les autorités polonaises. Le Premier ministre Donald Tusk avait annoncé des discussions avec la France sur une éventuelle participation à son dispositif de dissuasion nucléaire. En 2025, Varsovie avait également exprimé sa



Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, ministre de la Défense polonais

volonté d'accueillir des armes nucléaires américaines. Les discussions franco-polonaises ont donné lieu à de premières consultations bilatérales en juillet. Parmi les possibilités évoquées figurent l'échange d'informations, l'organisation d'exercices conjoints et un éventuel déploiement de forces.

Aucune décision définitive concernant l'installation d'armes nucléaires françaises en Pologne n'a toutefois été annoncée. Kosiniak-Kamysz a précisé que ces questions devaient être réglées en concertation avec les alliés, sans fixer de calendrier. Les projets polonais surviennent dans un contexte de renforcement des capacités militaires de l'OTAN en Europe, notamment à proximité des frontières russes. Moscou dénonce depuis plusieurs années cette intensification des activités de l'Alliance atlantique et affirme qu'elle ne laissera pas sans réponse les initiatives susceptibles de menacer ses intérêts sécuritaires.

L'OTAN présente, de son côté, ces

mesures comme relevant de sa politique de dissuasion. Les autorités russes ont également averti à plusieurs reprises des risques liés à l'évolution de la situation nucléaire en Europe. Le représentant permanent de la Russie auprès de l'OSCE, Dmitri Polianski, avait notamment dénoncé la multiplication des menaces nucléaires sur le continent et le renforcement des capacités militaires près des frontières russes. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexandre Grouchko, avait pour sa part estimé que le développement des capacités nucléaires françaises et britanniques alimentait la course aux armements et ne correspondait pas aux objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

À ce stade, les projets de Varsovie restent soumis aux discussions avec ses partenaires américains et européens. Aucun déploiement d'armes nucléaires sur le territoire polonais n'a encore été annoncé dans le cadre de ces initiatives.

R. I.

CONFLIT UKRAINIEN

Un cessez-le-feu annoncé à Alechki pour une opération humanitaire

Une trêve locale doit permettre de ravitailler et d'évacuer les habitants d'Alechki, confrontés à de graves pénuries. L'armée russe a annoncé un « régime de silence » dès le 27 octobre, deux jours avant la date annoncée par Washington. Melania Trump a participé aux discussions entre Moscou et Kiev pour préparer l'opération. La Maison Blanche a annoncé, le 23 octobre, un accord entre la Russie et l'Ukraine prévoyant un cessez-le-feu temporaire à Alechki, dans la région de Kherson. À partir du 29 octobre, cette trêve locale doit permettre l'acheminement d'aide humanitaire et l'évacuation des civils par un couloir sécurisé. Un média américain indépendant devrait suivre le déroulement de l'opération. Située sur la rive gauche du Dniepr, face à Kherson, Alechki connaît depuis plusieurs mois une grave crise humanitaire. Les mines et les attaques de drones compliquent fortement la

livraison de nourriture et de médicaments. Les autorités russes attribuent ces difficultés aux forces ukrainiennes, qu'elles accusent de bloquer les voies d'approvisionnement. Côté russe, les préparatifs militaires ont déjà été précisés. Le chef d'état-major Valéri Guérassimov a annoncé l'instauration d'un « régime de silence » sur le secteur de Kherson dès le 27 octobre à 4 heures, heure de Moscou. L'armée russe prévoit également des reconnaissances du terrain pour sécuriser le passage des convois humanitaires. Cette suspension des tirs doit ainsi débiter deux jours avant la date annoncée par Washington.

UNE MÉDIATION AVEC LA PARTICIPATION DE MELANIA TRUMP

Melania Trump a joué un rôle dans les discussions entre Moscou et Kiev pour organiser cette opération. Le Kremlin a salué son implication, Dmitri Peskov soulignant le 23

octobre la « contribution significative » de la première dame américaine à la préparation de la mission.

La question avait déjà été abordée le 9 octobre lors d'un entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Les deux dirigeants avaient alors convenu de maintenir un contact entre la déléguée russe aux droits de l'homme, Iana Lantratova, et l'équipe de Melania Trump.

Les échanges se sont également poursuivis entre responsables russes et ukrainiens. Le 23 octobre, Iana Lantratova a confirmé avoir discuté de la situation avec son homologue Dmitri Loubinets. Elle a insisté sur la nécessité d'évaluer les besoins des habitants, d'acheminer nourriture, médicaments et produits d'hygiène, ainsi que d'organiser un départ sécurisé pour ceux qui souhaitent quitter la ville. Sur le plan pratique, Mark Beckman, conseiller principal de Melania Trump, a indiqué que les États-Unis dispo-

saient d'un calendrier détaillé, établi jour par jour et heure par heure, pour la mise en œuvre du cessez-le-feu.

DES ÉVACUATIONS PRÉVUES SUR PLUSIEURS JOURS

Malgré ces préparatifs, la situation humanitaire demeure critique. Selon les estimations de la Maison Blanche, entre 1 700 et 2 000 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, se trouveraient encore à Alechki. Il s'agirait principalement de personnes âgées, confrontées à des pénuries d'eau potable, de médicaments et de produits essentiels. Les habitants souhaitant partir devraient pouvoir être évacués vers la Russie ou l'Ukraine, selon leur choix. Dmitri Peskov a précisé que cette opération pourrait durer plusieurs jours. Le porte-parole du Kremlin a toutefois souligné que cette initiative humanitaire ne modifiait pas la situation générale du conflit.

R. I.

SUITE À DES ATTAQUES DE DRONES UKRAINIENS

Paralysie de quatre aéroports à Moscou

Les vols ont été suspendus dans les quatre aéroports de Moscou face à une attaque de drones ukrainiens et des des passagers ont été évacués, vendredi à Cheremetievo. Un mois et demi plus tôt, Volodymyr Zelensky avait averti les compagnies aériennes du danger dans le ciel russe, provoquant une réaction ferme de Vladimir Poutine. A 14 h 04 vendredi, l'Agence fédérale russe du transport aérien (Rosaviatsia) a suspendu les décollages et les atterrissages à Cheremetievo, Domodedovo, Vnoukovo et Joukovski, les quatre aéroports desservant Moscou. Cette mesure a été prise en raison d'une attaque de drones ukrainiens.

DEUX NUITS D'ATTAQUES MASSIVES

À Cheremetievo, une alerte aérienne a été déclenchée. Le personnel a conduit des voyageurs vers les abris, y compris ceux qui attendaient à bord d'avions. Aeroflot a annulé des départs et dérivé des vols. Plus de vingt avions ont atterri dans d'autres villes. Les autorités ont ensuite levé les restrictions dans les quatre aéroports. L'alerte à Cheremetievo a pris fin, mais des retards ont persisté. Aucun impact sur les installations n'a été signalé : c'est le trafic civil qui a été interrompu. Le maire Sergueï Sobianine a annoncé que plus de 25 appareils ont été détruits près de la capitale. La veille, dans la nuit du 21 au 22 octobre, 630 drones ukrainiens se dirigeaient vers la région moscovite, a annoncé le maire de Moscou. La défense aérienne en a détruit la plupart à distance et intercepté 163 autres aux abords de la capitale. Deux personnes ont été blessées près de Voronovo, au sud-ouest de Moscou. Au cours de cette même nuit, les forces russes ont abattu 808 drones ukrainiens à travers le pays. Dans la nuit du 22 au 23 octobre, elles en ont détruit 443 au-dessus de 22 régions ainsi que des mers Noire et d'Azov, a annoncé le ministère russe de la Défense. Parmi ces appareils, 155 se dirigeaient vers Moscou et sa région. Les interceptions se sont poursuivies dans l'après-midi.

« UNE INCITATION AU TERRORISME D'ÉTAT »

Le 1er septembre dernier, Volodymyr Zelensky s'était adressé aux compagnies aériennes et aux assureurs utilisant les aéroports russes. Il avait averti : « Aujourd'hui, nous voulons mettre en garde toutes les compagnies aériennes qui utilisent l'espace aérien russe, tous les assureurs, ainsi que tous ceux qui continuent d'utiliser les principaux aéroports russes : le ciel russe devient totalement dangereux. » Interrogé le même jour à Bichkek, le président russe Vladimir Poutine avait répondu : « Je n'ai pas entendu de déclarations pareilles, mais si elles sont prononcées à voix haute, cela constitue tout simplement une incitation au terrorisme d'État. » Poutine avait averti que la Russie riposterait si un avion civil était touché.

R. I.

SÉCURITÉ EN MER ROUGE

L'appel conjoint de Djibouti et de la Chine face aux conflits

Djibouti et la Chine ont appelé à empêcher l'extension des conflits du Moyen-Orient vers la Corne de l'Afrique et à garantir la liberté de navigation en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb. Les deux pays alertent sur les conséquences des tensions régionales pour le commerce mondial et la sécurité maritime.

La Chine et Djibouti ont appelé à préserver la Corne de l'Afrique des rivalités géopolitiques et à empêcher que les conflits du Moyen-Orient ne s'étendent à la région, dans un contexte de recrudescence des combats au Yémen et de menaces croissantes sur le trafic maritime en mer Rouge. Dans un communiqué conjoint publié le 22 octobre à l'issue d'une rencontre tenue la veille à Pékin entre le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, et son homologue djiboutien, Abdoukader Houssein Omar, les deux pays ont souligné l'importance de garantir la liberté de navigation en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb. Ils ont notamment insisté sur le respect du droit de tous les navires marchands à exercer leurs droits de navigation conformément au droit international. Selon le communiqué, l'escalade récente des tensions en mer Rouge constitue une menace sérieuse pour l'économie mondiale, en particulier pour les activités éco-



nomiques des pays de la Corne de l'Afrique. Elle contribue également à aggraver les défis sécuritaires dans la région, notamment la piraterie et le terrorisme.

PÉKIN MISE SUR LE DIALOGUE DIPLOMATIQUE

Les deux pays ont appelé l'ensemble des parties concernées à respecter les principes de la Charte des Nations unies et les normes fondamentales du droit international. Ils ont également plaidé pour une désescalade des tensions par le dialogue et les moyens diplomatiques. Pour Pékin et Djibouti, l'apaisement de la situation au Moyen-Orient constitue un élément essentiel pour répondre aux défis sécuritaires en mer Rouge et dans la Corne de l'Afrique. Les deux ministres ont par ailleurs réaffirmé leur soutien au peuple palestinien dans la récupération de ses droits nationaux légitimes. Ils ont appelé à la mise en œuvre effective de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, en vue d'instaurer une paix durable, ainsi qu'à l'application de la solution à deux États pour parvenir à un règlement pacifique du conflit. Niu Xinchun, directeur exécutif de l'Institut de recherche Chine-Arabe de l'université du Ningxia, a estimé que les répercussions du conflit à Ghaza s'étaient déjà étendues à plusieurs pays, notamment la Syrie, le Liban, l'Iran, le Yémen et

la Corne de l'Afrique. Selon lui, ces conséquences continueront de se propager tant que les conflits au Moyen-Orient ne seront pas résolus.

DES ENJEUX COMMERCIAUX ET ÉNERGÉTIQUES POUR LA CHINE

La stabilité de la région revêt une importance particulière pour Pékin, dont les intérêts commerciaux et énergétiques dépendent notamment de la sécurité des routes maritimes reliant l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe. Niu Xinchun a rappelé que la Chine s'opposait aux entraves à la navigation dans les détroits internationaux et privilégiait le dialogue pour résoudre les conflits au Moyen-Orient. Le communiqué conjoint avec Djibouti réaffirme, selon lui, cette position diplomatique. Le spécialiste a également soutenu que les intérêts chinois dans la région résidaient dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité, estimant que cette approche permettait à Pékin de jouer un rôle neutre et constructif dans les affaires régionales. Le rapprochement des positions chinoise et djiboutienne intervient alors que la mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandeb demeurent des passages stratégiques pour le commerce maritime international, exposés aux conséquences des tensions régionales.

R. I.

TUNISIE

La pêche au corail rouge interdite jusqu'au 31 décembre 2026

Le ministère tunisien de l'Agriculture a décidé de suspendre la pêche au corail rouge sur l'ensemble des côtes du pays jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette mesure vise à préserver la ressource, favoriser sa régénération et lutter contre le braconnage, dans un contexte de forte baisse de la production légale au fil des décennies. La Tunisie a interdit la pêche au corail rouge sur l'ensemble de ses côtes jusqu'au 31 décembre 2026, selon une décision du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche. Cette mesure s'appuie notamment sur les conclusions du comité consultatif chargé de la réglementation de la pêche, réuni le 28 septembre, ainsi que sur les textes législatifs et réglementaires encadrant cette activité. Cette suspension vise à limiter la pression

exercée sur les ressources marines, à permettre la régénération des populations de corail rouge dans les fonds marins et à lutter contre les activités de pêche illégales. Elle doit également contribuer à la réévaluation des quotas sur la base de données scientifiques. Le corail rouge tunisien, prisé pour sa couleur intense et sa qualité, constitue une ressource recherchée par la haute joaillerie internationale. Son exploitation représente ainsi un enjeu économique, notamment pour les activités artisanales et les exportations.

DES CONTRÔLES RENFORCÉS DANS LES PORTS

L'application de cette interdiction devrait s'accompagner d'une intensification des contrôles par les gardes-côtes et les services douaniers dans les ports concernés. Une

attention particulière pourrait être portée à Tabarka, dans le gouvernorat de Jendouba, ville du nord-ouest tunisien connue pour son artisanat lié au corail rouge. La mesure intervient alors que la production légale tunisienne a fortement diminué au cours des dernières décennies. Estimée à plus de 20 tonnes par an dans les années 1960, elle se situerait désormais autour de 3 à 4 tonnes annuelles, selon les données communiquées. Malgré ce recul, la filière conserve une importance économique, avec des recettes d'exportation estimées entre 10 et 12 millions de dinars. Une part importante du corail brut est traditionnellement destinée aux marchés étrangers, notamment à l'Italie et à d'autres pays européens.

R. I.

MALI

L'armée annonce la découverte de 54 corps de civils près de Ménaka

Une patrouille conjointe des Forces armées maliennes et de leurs partenaires a découvert les corps de 54 civils dans un camp à Tagadayat, à environ 35 km au sud-est de Ménaka, dans le nord-est du Mali, ont indiqué les militaires dans un communiqué samedi. La patrouille a été déployée suite à des informations faisant état d'attaques terroristes perpétrées contre des civils dans la zone d'opérations de Ménaka, selon l'armée. Le communiqué ne précise ni la date des attaques ni celle de la découverte des corps. Les victimes ont été enterrées sur place. Neuf survivants ont également été retrouvés et évacués vers Ménaka, où ils ont reçu des soins des autorités sanitaires locales, selon le communiqué. « Les premiers témoignages ont attribué les meurtres à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) », a indiqué l'armée, rapporte la presse locale, indiquant que les forces armées « avaient renforcé les mesures de protection des civils les plus exposés, notamment en aidant les habitants des camps menacés à se reloger à Ménaka ». Les patrouilles et les opérations de sécurité se poursuivent dans la région. L'armée a condamné ces meurtres et s'est engagée à poursuivre les responsables. Les médias locaux ont rappelé que « l'EIGS est une branche de l'État islamique active dans les zones frontalières du Mali, du Niger et du Burkina Faso, où elle a perpétré de nombreuses attaques ».

R. I.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Des responsables de villes ougandaises en Chine pour une formation

Dix commissaires de district résidents ougandais (RDC), qui représentent le gouvernement au niveau du district, sont partis samedi pour un programme de formation de trois semaines en Chine afin de tirer des enseignements de l'expérience chinoise en matière de sortie de la pauvreté de millions de personnes. Haji Kakande Yunus, secrétaire au Bureau du Président, a salué les relations cordiales entre l'Ouganda et la Chine lors de la cérémonie de lancement et a exhorté les responsables à tirer le meilleur parti de cette opportunité de formation en acquérant des compétences susceptibles de contribuer à transformer les communautés rurales en Ouganda. Billy Janet Mulindwa, conseillère régionale du district de Masaka, s'est félicitée de cette opportunité, affirmant que les compétences qu'elle acquerrait pourraient contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes qu'elle représente. « Je suis ravi de faire partie de l'équipe qui part en formation et j'espère que les compétences que j'acquerrai, comme les investissements financiers et l'agriculture moderne, seront utiles à ma population du district de Masaka où je suis actuellement en poste », a déclaré Mulindwa. Abubaker Birungi, sous-préfet du district de Mubende, a déclaré qu'il espérait acquérir davantage de connaissances, notamment en matière d'élevage, et partager ces compétences avec les communautés locales à son retour. Birungi a souligné que, le district de Mubende étant situé dans le corridor d'élevage bovin de l'Ouganda, la formation en Chine offrira des connaissances précieuses sur l'élevage bovin moderne tout en contribuant à établir des liens avec les partenaires chinois.

R. I.

NAMIBIE

Des feux de forêt affectent le parc national d'Etosha

Les feux de forêt ont touché 3 513 kilomètres carrés, soit environ 16 %, du parc national d'Etosha en Namibie au cours de la saison des feux actuelle, alors que la chaleur extrême et les vents forts menacent de compliquer les efforts de lutte contre les incendies, a déclaré samedi le ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme. Aucun décès humain ou animal n'avait été signalé samedi, a indiqué le ministère. Selon les chiffres préliminaires publiés par le ministère, les incendies ont touché 926 kilomètres carrés du parc en octobre, contre 2 587 kilomètres carrés en septembre, ce qui porte la superficie cumulée touchée à 3 513 kilomètres carrés. Près de 80 personnes, dont des membres des forces de défense namibiennes, des employés des réserves voisines et des ouvriers agricoles, luttent contre les incendies dans différentes parties du parc depuis le 20 octobre, a ajouté le ministère. Le ministère a averti que des températures atteignant 45 degrés Celsius et des vents de 20 km/h samedi pourraient provoquer de nouvelles flambées d'incendies, entravant les efforts de confinement. Par ailleurs, le service météorologique namibien a averti qu'une vague de chaleur, avec des températures allant de 36 à 42 degrés Celsius, persisterait sur une grande partie du pays jusqu'à la fin de la semaine. Les services météorologiques ont attribué cette chaleur extrême à un puissant système de haute pression situé au-dessus du nord de la Namibie, qui se déplace progressivement vers le centre du pays, provoquant un réchauffement rapide de l'air descendant. L'an dernier, les feux de forêt ont touché 37 % du parc national d'Etosha, l'un des sanctuaires fauniques les plus vastes et les plus réputés d'Afrique, et un pilier des secteurs de la conservation et du tourisme en Namibie.

R. I.

DÉCLARATION DE DJANET

Un pacte pour l'art rupestre africain

Clôturée vendredi dernier, la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet a été marquée par une avancée majeure pour la sauvegarde de l'histoire continentale : l'adoption de la "Déclaration de Djanet".

Ce document fondateur trace une feuille de route ambitieuse pour la protection, l'étude et la transmission de l'incalculable patrimoine rupestre africain aux générations futures. Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par le ministère de la Culture et des Arts, cette rencontre internationale dédiée à la conservation des sites du Tassili n'Ajjer a réuni un riche panel d'experts et de chercheurs algériens et étrangers. C'est en présence du wali de Djanet, M'Hamed Moumen, et du commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, que Salah Amokrane, inspecteur du patrimoine culturel, a dévoilé les grandes lignes de cette nouvelle déclaration. L'objectif fondamental de ce texte est de consolider, d'étudier et de valoriser l'art rupestre tout en coordonnant les efforts à l'échelle africaine et internationale. Au cœur de cette nouvelle stratégie figure une volonté affirmée de moderniser les approches scientifiques. Le document insiste sur la nécessité d'ériger le travail d'inventaire en priorité absolue. Pour y parvenir, les recommandations préconisent le recours aux technologies modernes, telles que l'imagerie avancée, la numérisation et la création de bases de données centralisées. Ces outils d'enregistrement devront s'accompagner



d'analyses archéométriques rigoureuses, tenant compte des spécificités locales, et d'un soutien accru à la recherche pluridisciplinaire en favorisant les ponts entre les institutions scientifiques, les gestionnaires de sites et les détenteurs du savoir local. Au-delà de la documentation, la Déclaration de Djanet tire la sonnette d'alarme sur les multiples menaces qui pèsent sur ce patrimoine millénaire. Les participants ont plaidé pour une politique de conservation préventive, capable d'anticiper les dégradations liées au changement climatique ainsi que les risques naturels et humains. Sur le plan juridique, un appel vigoureux est lancé pour consolider les dispositifs de protection et intensifier la coopération dans la lutte contre le vandalisme, le pillage et le trafic illicite d'antiquités. Il est également exigé que la sauve-

garde de ces sites et de leurs paysages environnants soit pleinement intégrée dans les politiques d'aménagement et de développement. Enfin, le succès de cette entreprise de préservation reposera inévitablement sur la mobilisation des acteurs de terrain. Les recommandations insistent sur l'urgence d'intervenir en priorité sur les sites les plus menacés de disparition, tout en impliquant activement les populations autochtones. Le renforcement des capacités des institutions communautaires, notamment à travers la formation et l'appui technique des guides et des agents de surveillance issus des communautés locales, est jugé indispensable pour garantir un suivi rigoureux et une sensibilisation pérenne à la sauvegarde de ce trésor universel.

R. C.

SILA 2026

Le HCA présentera 15 nouvelles publications

Le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) prendra part à la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) avec 15 nouvelles publications consacrées aux savoirs, au patrimoine et à la mémoire, indique samedi un communiqué de cette institution. Cette participation s'inscrit dans le cadre de son "engagement constant en faveur de l'édition et témoigne de sa volonté de promouvoir la langue amazighe, de valoriser le patrimoine national et de favoriser la transmission des savoirs", précise la même source. A travers ces 15 titres prévus pour l'année 2026, le HCA confirme la poursuite de sa dynamique éditoriale, "fruit d'une décen-

nie de travail soutenu et d'un engagement continu au service de la diversité linguistique et culturelle en Algérie". Ce nouveau catalogue "se distingue notamment par trois ouvrages de référence issus de rencontres et de manifestations scientifiques à dimension nationale et internationale". Consacrés à des "thématiques majeures liées au droit, au patrimoine manuscrit et à la mémoire historique, ces ouvrages rassemblent les communications scientifiques, les réflexions et les recommandations formulées à l'occasion de ces rencontres", souligne le communiqué. Le premier ouvrage reprend les actes d'une journée d'étude consacrée à la place de la langue

amazighe dans le système juridique national. Organisée en coordination avec le ministère de la Justice, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, cette rencontre s'est tenue à l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa). A travers les contributions de juristes, de chercheurs et de spécialistes, cette publication met en lumière les enjeux liés à l'intégration de tamazight dans le dispositif juridique national. Le deuxième ouvrage porte sur le patrimoine manuscrit amazigh transcrit en caractères arabes, considéré comme un témoignage de la profondeur historique et de la richesse des traditions savantes algériennes. Issu d'un

colloque national organisé à Boussemghoun (El Abiodh Sidi Cheikh) à l'occasion de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, il réunit des contributions scientifiques et des recommandations visant à mieux connaître ce patrimoine écrit, à en établir l'inventaire, à assurer sa préservation et à le valoriser. Le troisième ouvrage s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam, "une étape déterminante de la Révolution de libération nationale". Il est issu du colloque international intitulé "Culture de la résistance", organisé à Béjaïa en coordination avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

TIZI-OUZOU

Le spectacle "Cherifa l'insoumise" présenté à la Maison de la culture

Le spectacle de théâtre musical "Cherifa l'insoumise", en tournée à travers plusieurs wilayas du pays, a été, samedi, l'hôte de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Ce spectacle, d'une heure et 50 minutes, écrit et mis en scène par Nassima Chillaoui, rend hommage à la célèbre chanteuse et voix de la radio nationale Cherifa (1926-2014), de son vrai nom, Ouardia Bouchemlal. A travers une biographie scénique faite de narration, de dialogue, de chant et de

musique, la vie et le parcours artistique de la célèbre chanteuse sont restitués, de son village natal, Ath Halla, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, jusqu'à Alger, où sa vocation s'est révélée au grand jour. Après sa première halte à Akbou, dans la vallée de la Soummam, où elle a passé plusieurs années qu'elle immortalisa par sa célèbre chanson "Bqa aala khir ay Akbou" (Adieu Akbou), Cherifa s'est installée à Alger, où elle a construit l'essentiel de sa carrière. L'actrice Sandra Hamaidi, qui incarne

Cherifa dans le spectacle, partage la scène avec une pléiade de comédiennes, de danseuses et de musiciens qui créent une véritable atmosphère riche en couleurs, enveloppée des sonorités des chansons de Cherifa. Présenté la semaine écoulée à Aokas, à l'est de la wilaya de Béjaïa, puis à la Maison de la culture Taoues-Amrouche, dans le cadre du Festival international du théâtre qui s'y tenait, le spectacle sera présenté vendredi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi.

BISKRA

Première édition de "Mawsim Jani Ettoumour" à Foughala

Les palmeraies de la commune de Foughala (50 km à l'ouest de Biskra) ont accueilli, samedi, la 1ère édition de "Mawsim Jani Ettoumour" (Saison de récolte des dattes), placée sous le thème "savoirs et savoir-faire", initiée par la direction de la culture et des arts. Cet événement, organisé sous le slogan "Un savoir-faire de mon grand-père, un dépôt que je détiens", est destiné à faire vivre le patrimoine lié à l'avènement de l'automne dans les Ziban, marqué par la récolte, le transport et le stockage du fruit du palmier, y compris le processus traditionnel consistant à grimper aux palmiers, à traiter les régimes de dattes, tout en faisant connaître les différentes industries de transformation (extraction de produits dérivés des dattes comme la farine, le miel et autres). Parallèlement aux activités de terrain, une exposition a été organisée en plein air dans une des palmeraies, donnant à découvrir les outils traditionnels utilisés dans le processus de récolte, et présentant les différentes variétés de dattes dont regorge la région, les plats traditionnels, les pâtisseries, les habits et les meubles utilisés par les familles des Ziban. L'occasion a également offert aux participants l'opportunité d'apprécier des spectacles variés évoquant le patrimoine culturel de la région, avec de la musique populaire et des chansons exprimant la solidarité sociale, en plus de d'une mosaïque de spectacles mêlant fantasia, salves de baroud et danses folkloriques, œuvres d'associations locales.

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE MOSTAGANEM:

Ouverture d'une nouvelle annexe à Aïn-Tedelès

Le réseau de la bibliothèque principale de lecture publique "Docteur Moulay-Belhamissi" de la wilaya de Mostaganem s'est renforcé à la faveur de l'intégration de la bibliothèque de lecture publique de la commune d'Aïn Tedelès en tant que nouvelle annexe, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement culturel. Le communiqué précise que la bibliothèque de lecture publique "Chahid Abassa-Abdelkader" constituera un nouvel espace culturel destiné à promouvoir la lecture. Elle devient ainsi une nouvelle annexe du réseau de la bibliothèque principale de lecture publique "Docteur Moulay-Belhamissi", qui comprend également les bibliothèques "Chahid Mezad Sahli", à Salamandre, "Chahid Beniza-Abdallah", au niveau de la cité des 800 logements, dans la commune de Mostaganem, ainsi que celle "Chahid Benamar-Abdallah", dans la commune de Bouguirat. Dans ce cadre, un directeur a été installé à la tête de cette annexe à la fin de la semaine dernière, et 18 employés de différents grades ont été affectés à la gestion de cet espace culturel, a-t-on fait savoir de même source. La nouvelle annexe a entamé ses activités par le lancement d'un vaste programme de plantation d'arbres et d'embellissement de son environnement, en collaboration avec les services de la Conservation des forêts. Cette initiative concerne, notamment, les espaces entourant la bibliothèque, qui connaissent une forte affluence de lecteurs et d'élèves, particulièrement durant les week-ends et les vacances scolaires.

Recette
du jourQuiche sans pâte
brocoli et cheddar

Ingrédients pour 4 Ingrédients :

- 225 g brocoli surgelé et haché
- 4 œuf
- 60 ml yaourt grec
- 50 g mélange de poivron surgelé rouge, jaune et vert
- 55 g fromage cheddar
- 25 g oignon vert haché
- 1 c-a-café ail en poudre
- sel
- poivre

INSTRUCTIONS

Préchauffez le four à 375 F (190C).

Dans un saladier, mélangez ensemble les oeufs, yaourt et oignon verts. 4 œuf, 60 ml yaourt grec, 25 g oignon vert haché. Assaisonnez d'ail en poudre, sel et poivre. 1 c-a-café ail en poudre, poivre, sel. Beurrez un moule à tarte, puis disposez les légumes uniformément. 225 g brocoli, 50 g mélange de poivron surgelé.

Parsemez de fromage cheddar sur toute la surface. Puis versez la préparation aux oeufs. 55 g fromage cheddar.

Enfournez le plat pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce que la quiche soit cuite et la surface dorée. Une fois la quiche sans pâte cuite, laissez-la tiédir environ 10 minutes avant de couper des parts. Puis servez-la accompagnée d'une salade.

JUS DE PÊCHES ET
CAROTTES

- 1,5 L d'eau
- 4 c-a-soupe de sucre
- 4 pêches
- 2 carottes moyennes
- 1 sachet de sucre vanillé

INSTRUCTIONS

Dans une cocotte mettre les carottes et les pêches, le sucre le sucre vanillé, et ajouter l'eau. Mettre sur le feu et laisser cuire. Retirer les pêches et les dénoyauter. Placer le tout dans un blender mixer les fruits jusqu'à une consistance lisse. Verser ce jus dans l'eau réservée et mélanger bien. Verser dans un pichet et placer au frais jusqu'au moment de servir.

Gâteau du Jour

Qatayef palestiniens

Ingrédients :

- 1- Pour la pâte à Qatayef : 280 g de farine tout usage, 170 g de semoule fine (ou extra-fine), 875 ml d'eau, 1 œuf, 2 c-a-soupe de sucre, 2 c-a-café de levure chimique, 1 c-a-café de levure de boulanger sèche, 1 c-a-café de sel.
- 2- Pour les garnitures (au choix) : Garniture aux noix (traditionnelle) : 150 g de noix concassées, 2 c-a-soupe de sucre, 1 c-a-café de cannelle en poudre, et 1 c-a-soupe d'eau de fleur d'oranger. Garniture au fromage (type mélange ricotta/mozzarella) : 200 g de fromage doux émietté. Version Qatayef Asafiri : 250 g de crème ou mascarpone mélangée à de l'eau de fleur d'oranger, garnie de pistaches concassées.
- 3- Pour le sirop de sucre (Ater) : 250 ml d'eau, 150 g de sucre, 1 c-a-café de jus de citron, 1 c-a-soupe d'eau de fleur d'oranger.

Préparation

Étape 1 : Le sirop (Ater)

1. Dans une petite casserole, mélangez l'eau et le sucre. Portez à ébullition, puis laissez mijoter 10 minutes. 2. Ajoutez le jus de citron et l'eau de fleur d'oranger. Laissez bouillir encore 2 minutes, puis retirez du feu et laissez refroidir complètement.

Étape 2 : La pâte

Dans un grand bol, réunissez la farine, la semoule, le sucre, la levure chimique,



la levure de boulanger et le sel.

2. Ajoutez l'eau tiède et mélangez vigoureusement jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse, fluide et sans grumeaux. 3. Couvrez le bol avec un torchon propre et laissez reposer pendant 30 à 60 minutes.

Étape 3 : La cuisson des crêpes

1. Faites chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen. 2. Versez une petite couche de pâte pour former des crêpes d'environ 8 à 10 cm de diamètre. 3. Important : Ne les faites cuire que sur une seule face. La cuisson s'arrête dès que le dessus est sec et criblé de petits trous. 4. Retirez la crêpe et posez-la immédiatement sur un torchon propre. Répétez l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Recouvrez les d'un torchon pour conserver leur humidité et leur souplesse.

Étape 4 :

1. Déposez une cuillère à soupe de farce (noix ou fromage) au centre. 2. Relevez les bords avec les doigts pour bien les souder et former un chausson hermétique.

Étape 5 : La cuisson finale

« Option frite » : Plongez les chaussons dans un bain d'huile chaude jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés et croustillants.

« Option au four » : Badigeonnez généreusement chaque chausson de beurre fondu ou de saindoux, puis enfournez à 180°C (350°F) pendant 15 à 20 minutes jusqu'à coloration dorée.

Étape 6 : Le bain de sirop

1. Dès la sortie du four ou de la friture, plongez immédiatement les Qatayef chauds dans le sirop de sucre froid pendant quelques secondes. 2. Égouttez-les sur une grille et parsemez de pistaches concassées avant de déguster tiède.

Conseil du jour

BIEN CHOISIR SON HUILE
D'OLIVE

Privilégiez une huile d'olive conservée dans une bouteille opaque, à l'abri de la chaleur et de la lumière. Refermez-la après chaque utilisation pour préserver son arôme et sa qualité.

Le
saviez-
vous ?

Le tatreez, un patrimoine vivant

La broderie traditionnelle palestinienne, appelée **tatreez**, se distingue par ses motifs géométriques et ses couleurs. Transmise de génération en génération, elle exprime l'identité culturelle et le patrimoine des différentes régions palestiniennes.



Bon à savoir !

L'eau de riz sur la santé Si le riz possède de nombreux bienfaits, l'eau dans laquelle il cuit est aussi une mine de vertus sur la santé. Elle devient un soin apportant aux cheveux brillance et beauté, favorise la digestion, protège la peau du vieillissement...



Astuce du jour :

Comment conserver les herbes fraîches ?

Enveloppez le persil et la menthe dans du papier absorbant légèrement humide, puis placez-les dans une boîte au réfrigéra-

teur. Changez le papier s'il devient trop humide pour garder les herbes fraîches plus longtemps.

CITATION
DU JOUR

« La terre garde la mémoire de ceux qui la cultivent »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
LUNDI 26 OCTOBRE 2026 - PRIX : ORIN D'OR - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Trois favoris intouchables

Ils seront 12 coursiers de race arabe pure de 3 ans et plus, à s'élancer à l'ouverture des boîtes au champ de course de M'sila, des conditions idéales pour les galopeurs n'ayant pas totalisé la somme de 226.000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026 avec surcharge de poids de 1 kg par tranche de 45.000 DA cumulés sur la même période où la moindre erreur stratégique se paiera cash au poteau d'arrivée. Dans ce peloton, la hiérarchie semble très claire, le solide Ghani D'hem, le redoutable Get Up et le vélocité Veliane Borix se présentent comme les fers de lance de la course. Ces trois coursiers ont l'habitude de ces parcours et devraient logiquement se disputer la victoire; à l'opposé de ces trois, la présence de la femelle Chayba et du mâle Deutch ressemble fort à un pari impossible. Face à une telle opposition, leur participation parmi les cinq du podium reste minime car après les trois favoris cités déjà, nous avons en face d'autres concurrents qui peuvent venir créer la zizanie dans le groupe donc les deux places restantes du podium restent chères, ce qui risque encore une fois de nous concocter une arrivée truffée de surprises et la difficulté de ce contexte réside également dans le profil du parcours, une distance récurrente qui a été très souvent le théâtre de grosses arrivées. À cet effet, ce prix Orin D'or s'annonce délicat et cela suite au nombre de concurrents qui ont les moyens de venir s'illustrer sur les cinq premières marches du podium de ce pari mutuel urbain quarté et quinté.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. GHANI D'HEM.** Ce mâle gris de 7 ans reste sur un sans faute depuis sa première expérience du 1er mars 2025 facilement jouera les premiers rôles, son expérience et sa pointe de vitesse vont faire la différence.
- 2. TORNADO DE SRIDJA.** Malgré son absence ce mâle bai de 5 ans peut se distinguer d'entrée.
- 3. GET UP.** Tous les atouts plaident en sa faveur pour jouer les premiers rôles de

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AC. KOUAOUICI	1	GHANI D'HEM	S. BENYETTOU	58	8	MC. KOUAOUICI
HARAS DE SRIDJA	2	TORNADO DE SRIDJA	AN. CHAABI	58	3	EH. CHAABI
S. ALLIA	3	GET UP (0)	T. LAZREG	57	5	LZ. KHADRAOUI
S. ZIDI	4	EL ABDJAR	AH. CHAABI	57	7	EH. CHAABI
Y. BELARBI	5	KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	57	2	EH. CHAABI
M. BENKOUIDER	6	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	55	1	B. MAHBOUB
AD. KHALFALLAH	7	MANSOURATE EL MESK (0)	F. CHAABI	55	10	EH. CHAABI
AC. KOUAOUICI	8	CHAYBA	CH. CHAABANE	55	12	MC. KOUAOUICI
S. HADJI	9	DEUTCH	AF. BENZERGUINE	54	9	EH. CHAABI
SF. ALLIA	10	STAR OF ALGERIA	O. CHEBBAH	54	11	LZ. KHADRAOUI
M. BOUKHALAT	11	FATIHA	D. BOUBAKRI	53	6	D. BOUBAKRI
ABR. HAMOUDA	12	HOULM EL DJANOUB	MS. AIDA	53	4	EH. CHAABI

cette valse hippique, la distance retenue, ses bons résultats tout au long de sa carrière et surtout l'efficacité de son chevronné jockey T. Lazreg.

- 4. EL ABDJAR.** Cette jeune femelle grise possède de bonnes performances à son actif, bien placée dans cette épreuve, elle peut venir négocier un bel accessit à l'arrivée.
- 5. KIRAZ.** Cet habitué des épreuves à caractère reste sur de bons résultats sur la même distance du jour malgré la forte opposition, ce mâle alezan de 9 ans peut venir déjouer les pronostics les plus établis.
- 6. VELIANE BORIX.** Ce pensionnaire de l'hippodrome de Laghouat reste sur un sans faute tout au long de cette année hippique, il ne fera pas le déplacement jusqu'à M'sila pour jouer les seconds rôles.
- 7. MANSOURATE EL MESK.** Cette protégée de l'efficace entraîneur EH. Chaâbi vient de reprendre les courses par une belle victoire dans un parcours identique

à celui du jour, elle n'a qu'à répéter pour venir créer la surprise.

- 8. CHAYBA.** Au-dessous du lot.
- 9. DEUTCH.** Il attaque un lot de chevaux plus robuste que lui, à revoir dans d'autres circonstances.
- 10. STAR OF ALGERIA.** Ce mâle gris de 7 ans donne l'impression de chercher sa course il vient d'être classé deux fois parmi le premiers des battus, confié cette fois au battant jockey O. Chebbah pour décrocher un accessit.

11. FATIHA. C'est une très sérieuse candidate cette jument de 5 ans qui mérite qu'on lui accorde un crédit, pilotée par son crack entraîneur jockey D. Boubakri.

12. HOULM EL DJANOUB. Il vient de se placer à deux reprises sur la même distance du jour ce jeune mâle de 4 ans n'a pas froid aux yeux devant ce lot de grosse pointure. Méfiance

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. GHANI D'HEM - 6. VELIANE BORIX - 3. GET UP-
11. FATIHA - 4. EL ABDJAR

LES CHANCES

12. HOULM EL DJANOUB - 2. TORNADO DE SRIDJA

Incendie sans gravité pour les 48 passagers d'un bus à Boumerdès

Ce dimanche matin, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus avec succès pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans un grand bus de voyageurs sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la commune de Larbatache (daïra de Khemis El Khechna). Le véhicule, qui assurait la liaison

entre Jijel et Alger, transportait à son bord 48 passagers au moment du sinistre. Fort heureusement, l'intervention rapide des secours, qui ont mobilisé deux camions anti-incendie et une ambulance, a permis d'éteindre les flammes et de sécuriser les lieux sans qu'aucune perte humaine ni blessure ne soit à déplorer parmi les voyageurs.

Bouira : Quatre membres d'une même famille sauvés d'une intoxication au monoxyde de carbone à Lakhdaria

Tôt hier matin, aux alentours de 6h38, les éléments de la Protection civile sont intervenus dans le quartier du 5 Juillet à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, pour secourir quatre personnes issues de la même famille victimes d'une asphyxie au monoxyde de carbone. Les victimes, à savoir trois femmes âgées de 30 à 67 ans et un homme de 35 ans, présentaient des signes d'évanouissement et des difficultés respiratoires, probablement causés par les émanations toxiques d'un chauffe-eau. Après avoir reçu les premiers soins sur les lieux, elles ont été évacuées d'urgence vers l'hôpital de Lakhdaria pour y recevoir le traitement médical nécessaire.

Arrestation de deux individus pour le cambriolage d'un commerce à El Bayadh

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, les éléments de la première sûreté urbaine de la wilaya d'El Bayadh ont procédé à l'arrestation de deux individus, âgés de 28 et 35 ans, impliqués dans le vol d'un local commercial. Cette intervention fait suite à la plainte d'un citoyen signalant le vol

d'une importante quantité de thé au sein de son commerce, dont la valeur financière est estimée à 30 millions de centimes. Grâce aux constatations sur place effectuées par la police judiciaire et à l'exploitation minutieuse des caméras de vidéosurveillance du magasin, les deux suspects ont pu être formellement

identifiés puis interpellés l'un après l'autre, permettant ainsi la récupération d'une partie de la marchandise volée. À l'issue de l'enquête et après l'accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué à leur encontre avant leur présentation devant le parquet du tribunal d'El Bayadh.

Démantèlement d'un réseau de vente illicite et saisie de plus de 2200 unités de boissons alcoolisées à Sig

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment la vente illégale de boissons alcoolisées, la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la daïra de Sig (wilaya de Mascara) a réussi à porter un nouveau coup aux trafiquants. Lors de deux opérations distinctes, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de quatre individus, âgés de 30 à 50 ans, et à la saisie d'une quantité totale de 2253 unités de boissons alcoolisées de différents types et volumes. La première intervention a été menée suite à des patrouilles de routine dans les rues de la ville, permettant l'interception et la fouille minutieuse de deux véhicules utilitaires, ce qui a abouti à la découverte et la saisie d'une importante cargaison estimée à 1991 unités. La seconde opération, quant à elle, a été déclenchée suite à l'exploitation de renseignements précis faisant état d'un individu stockant des boissons alcoolisées à son domicile familial dans le but de les commercialiser clandestinement. En parfaite coordination avec les autorités judiciaires compétentes, une perquisition a été effectuée au domicile du suspect, se soldant par son arrestation et la saisie de 262 unités supplémentaires. À l'issue de ces interventions, des dossiers de procédures judiciaires ont été constitués à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le parquet du tribunal de Mascara, tandis que la marchandise saisie a été officiellement remise à la direction des domaines de l'État de la wilaya.

Derniers préparatifs pour le SILA 2026 : Visite d'inspection de la ministre de la Culture

La ministre de la Culture et des Arts, Madame Malika Bendouda, a effectué une visite au Palais des Expositions des Pins Maritimes le samedi 24 octobre 2026 au soir, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs de la 29ème édition du Salon International du Livre d'Alger (SILA 2026). Prévu du 28 octobre au 7 novembre 2026, cet événement culturel de grande envergure nécessite une organisation rigoureuse. Lors de cette sortie sur le terrain, la ministre a inspecté de près les différents aspects logistiques et organisationnels, insistant sur la nécessité de finaliser toutes les dispositions pour garantir la pleine disponibilité du salon et accueillir les



exposants, les éditeurs ainsi que les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. Cette visite d'inspection souligne l'importance stratégique accordée à ce grand rendez-vous littéraire annuel. Le Salon International du Livre d'Alger représente, en effet, une étape culturelle incontournable et une véritable vitrine pour la

promotion de l'industrie du livre et de l'édition. En plus d'encourager la lecture au sein de la société, cet événement joue un rôle prépondérant dans le renforcement et la diffusion du rayonnement culturel algérien, en rassemblant les passionnés de littérature et les professionnels du secteur autour d'une passion commune.

3 morts et 224 blessés sur les routes en 24 heures



Trois personnes sont décédées et 224 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec un mort et un blessé, suite au dérapage d'une motocyclette au niveau de l'échangeur de l'aéroport international Houari-Boumediene (commune de Dar El Beida), la wilaya de Boumerdès avec une personne décédée heurtée par un véhicule sur la RN 5 dans la commune Souk El Had, et dans la wilaya de Khenchela avec un mort, suite au renversement d'un véhicule à Ouled Bouali, dans la commune d'El Mahmel. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de deux incendies notamment urbain à travers les wilayas de Boumerdès et de Tamanrasset, sans faire de victimes. Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan.

SEAL lance une campagne de coupure d'eau pour les factures impayées à Alger

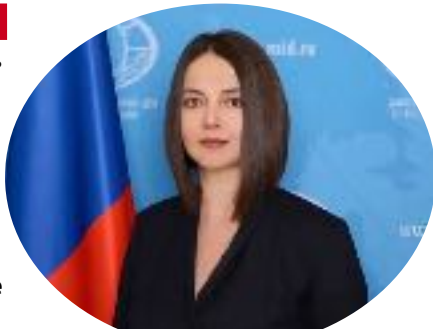
La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAL) a initié une vaste campagne visant à suspendre l'approvisionnement en eau potable des clients retardataires dans le paiement de leurs factures à travers les communes de la capitale. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de recouvrement nécessaires pour garantir la pérennité du service public, a conduit les équipes de l'entreprise à effectuer des coupures directes depuis le réseau de distribution. Ces interventions strictes ont ciblé les abonnés qui n'ont pas régularisé leur situation financière malgré la réception de plusieurs mises en demeure et avertissements préalables.

Pour éviter ces mesures radicales et les frais supplémentaires liés à la remise en service, la SEAL exhorte l'ensemble de ses clients à s'acquitter de leurs dettes dans les plus brefs délais, soulignant que la continuité des services d'eau et d'assainissement dépend directement du règlement des redevances. Afin de faciliter cette démarche, l'entreprise met à disposition plusieurs moyens, tels que le paiement physique dans les agences commerciales ou le paiement électronique via la plateforme "Fatourati" et l'application "Wakalati". De plus, des facilités de paiement sous forme d'échéanciers sont proposées aux clients ayant accumulé des dettes importantes.

AUX POINGS

« Je peux dire que Moscou ne peut que s'en réjouir. Nous saluons très vivement cette amélioration des relations entre l'Algérie et les pays de l'Alliance des États du Sahel »

Tatiana Dovgalenko, directrice du département du partenariat avec l'Afrique du ministère russe des Affaires étrangères



EXPRESS- HISTORIQUE

Les Graines Bouillies (7)





Dans la journée : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 59 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 7 km/h
Humidité : 81 %

Dohr : 12h32
Assar : 15h33
Maghreb : 18h01
Îcha : 19h20

Mardi 16
djoumad el-oual
Sobh : 05h40
Chourouk : 07h07

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Des dossiers relatifs à plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, l'Agriculture, l'habitat, la Formation et l'enseignement professionnels et l'Hydraulique, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

À l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour mettre en œuvre les décisions adoptées par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, qui concernent notamment la régulation du marché national des produits alimentaires et agricoles de grande consommation, compte tenu de leur impact sur la vie quotidienne des citoyens. À ce titre, ont été passées en revue les différentes mesures prises aux niveaux central et local pour garantir la disponibilité des produits de base à des prix abordables. À cet égard, une série de rencontres directes a été organisée avec la participation des représentants des différents professionnels des filières agricoles et des organisations commerciales de la chaîne d'approvisionnement du marché national. Le dispositif adopté en la matière repose sur la délégation aux



Ph : B

walis de la République d'assurer la gouvernance et la mise en œuvre de l'ensemble des mécanismes y afférents, en coordination directe et permanente avec les administrations centrales concernées. L'objectif est de garantir une maîtrise optimale des données et des informations ayant une incidence sur la fluidité et la transparence du circuit de distribution des marchandises, du producteur au consommateur, ainsi que de lutter contre toutes les formes de spéculation illicite, par la prise de mesures dissuasives, en concertation avec les services de sécurité et judiciaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Par la suite, le Gou-

vernement a entendu une communication sur les résultats des travaux de l'atelier d'experts chargé de l'élaboration du projet de loi, soumis pour approbation, portant sur les normes de l'habitat dans les zones forestières, et ce, en application des instructions données à cet égard par le président de la République en date du 30 août 2026. À cette occasion, le Gouvernement a indiqué que les conclusions des travaux de la commission technique seraient approuvées lors de la réunion de la commission sectorielle installée par Monsieur le Premier ministre le 16 septembre 2026, et que ce projet de loi consiste principalement à protéger les personnes et les biens contre les risques d'incendie et de faciliter les interventions sur le terrain. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le cadre référentiel des normes techniques et architecturales du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui vise à moderniser les établissements de ce secteur en harmonisant leurs normes de conception et d'équipement, et l'adoption de normes environnementales et numériques, afin de rationaliser les coûts de réalisation et d'améliorer la qualité des espaces pédagogiques pour garantir que les jeunes stagiaires acquièrent des compétences et des aptitudes adaptées aux besoins du marché du travail. Enfin, et dans le cadre de la poursuite du renforcement du système de sécurité hydrique, le Gouvernement a examiné les opérations de suivi et de contrôle des travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer".

R. N.

PARLEMENT ARABE

Un nouveau plan d'action et une révision des activités des commissions

Les députés Ismaïl Debbache et Reda Mehdi ont pris part, hier au Caire, aux réunions de deux commissions permanentes du Parlement arabe, consacrées notamment à la définition de nouvelles orientations de travail et à l'examen de la situation financière de l'institution. Selon l'APN, le membre de la commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'homme, Ismaïl Debbache a participé à une réunion au cours de laquelle les membres ont convenu d'élaborer un nouveau plan d'action visant à obtenir des résultats concrets, à travers des initiatives à mettre en œuvre durant le nouveau mandat, sous la présidence de Saâd Al-Otaibi, désigné samedi à la tête du Parlement arabe. De son côté, Reda Mehdi, membre de la commission des affaires économiques et financières, a pris part à l'examen de la situation financière du Parlement arabe. Les membres ont également souligné la nécessité d'adopter une nouvelle approche dans les activités de leur commission, en vue d'atteindre les objectifs fixés par la nouvelle présidence. Ces réunions s'inscrivent dans le cadre des travaux du troisième mandat de la quatrième législature du Parlement arabe, dont les réunions se tiennent au Caire du 24 au 26 octobre.

S. O.

SOUS-RIRE

L'ARMÉE FRANÇAISE DÉPLOYÉE DANS LES RUES ET LES GARES...



EN PRÉSENCE DE HAUTS RESPONSABLES DE L'ÉTAT Ali Haroun inhumé au cimetière d'El Alia

Le moudjahid et ancien membre du Haut Comité d'État (HCE), Ali Haroun, a été inhumé hier après-midi au cimetière d'El Alia, à Alger. Il est décédé à l'âge de 99 ans. La cérémonie funèbre s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, du Premier ministre, Sifi Ghrieb, de membres du gouvernement, de personnalités nationales, de membres de la famille révolutionnaire, ainsi que de proches du défunt et d'un grand nombre de citoyens. La veille, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, saluant son parcours national et son engagement au service de l'Algérie. Dans son message de condoléances, le chef de l'État a notamment rappelé le rôle de Ali Haroun en tant qu'avocat et juriste, qui avait défendu des détenus et des militants algériens devant les tribunaux français. Il a également souligné son parcours d'homme d'État, marqué par son engagement au sein de l'Assemblée constituante, puis ses fonctions de ministre et de membre du Haut Comité d'État. Le président de la République a, également, mis en avant les qualités intellectuelles du défunt, décrit comme un interlocuteur cultivé et un auteur ayant témoigné des événements de son époque.

S. O.

R. S.